

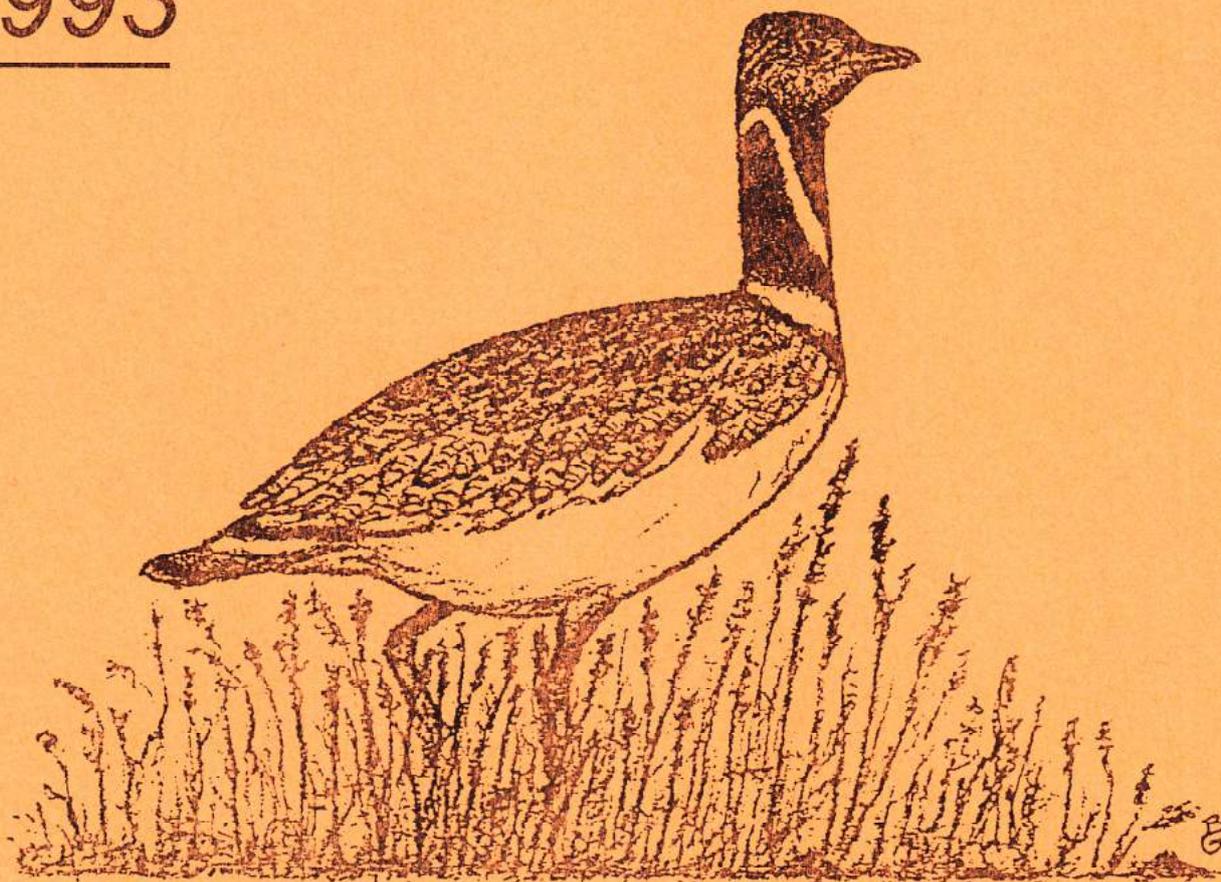
# Les CAHIERS

de *Nature Essonne*

---

*Association d'Etude et de Protection de la Nature de l'Essonne*

1993



*Les orchidées du Gâtinais français*

*L'entomofaune de la Montagne de Maisse*

*Enquête sur l'Outarde canepetière en Essonne*

*Notes ornithologiques*

Les **Cahiers** de NaturEssonne  
N° 3  
novembre 1994

Première Edition

MAQUETTE

Laurent FREBET

CONCEPTION / REALISATION

Jean-Marie BACLET  
Edwige et Alain FONTAINE  
Laurent FREBET  
Gérard Chr. LUQUET  
Serge URBANO

COUVERTURE

Outarde canepetière mâle,  
dessin de Bernard GUINGAMP

ILLUSTRATIONS

Alain FONTAINE  
Laurent FREBET  
Bernard GUINGAMP  
Fabienne LALOQUETTE

*Publié avec le Concours d'EDF GDF Services Villejuif*

*Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit,  
sans une autorisation écrite de l'Editeur et des Auteurs.*

ISSN 1164 - 5598  
NaturEssonne, novembre 1994

---

# Sommaire

---

N°3 1993

## BOTANIQUE

*Les orchidées du Gâtinais français*

Alain FONTAINE

2

## ENTOMOLOGIE

*Bref aperçu sur la faune entomologique  
du larris de la Montagne de Maisse*

Gérard Chr. LUQUET

24

## ORNITHOLOGIE

*Enquête sur l'Outarde canepetière en Essonne*

Serge URBANO

30

*Notes Ornithologiques 1992*

Synthèse :  
Laurent FREBET

48

# Les orchidées

---

## du Gâtinais français

Alain FONTAINE

### INTRODUCTION

Les Orchidées de nos régions sont actuellement confinées dans les zones les plus sauvages ou dans les endroits les plus abrités des perturbations liées aux cultures intensives et à une urbanisation toujours plus agressive.

Dans ces nouveaux "Cahiers de NaturEssonne", un petit coin Orchidées se devait d'y figurer.

Je souhaite au travers de ce document, vous transmettre ma passion pour ces plantes, mais aussi mon inquiétude quant à leur survie dans cette région si menacée, bien qu'un peu de nature s'obstine dans les endroits les plus reculés (si, il y en a ...).

Mais attention, regarder n'est pas couper ou arracher ! Il est primordial, pour ces espèces, de protéger même les plus communes ou les plus abondantes là où vous les trouvez. Une station est vite détruite et une espèce vite disparue d'une région ; de nombreux cas ont été signalés ici ou là.

Respectons-les, admirons-les, mais surtout, protégeons-les ; c'est d'abord à nous de remplir cette mission.

Enfin, si cet article n'a rien de révolutionnaire, il nous permettra je l'espère de partager une passion ou une future passion. Vous le complétez au fur et à mesure de vos propres découvertes.

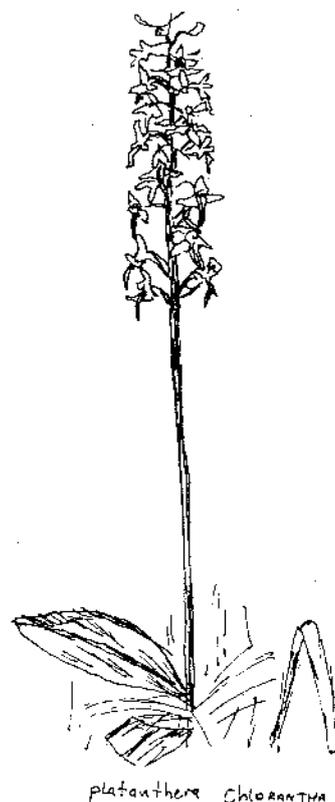
### 1 - CARACTERISTIQUES DE LA FAMILLE DES ORCHIDACEES

Parmi le règne végétal, la famille des Orchidacées (1) est non seulement la plus complexe et la plus nombreuse, mais aussi celle pour laquelle il plane de nombreux mystères et des légendes, liés non seulement au charme mais surtout à la beauté de ses fleurs.

C'est une famille où il reste encore beaucoup à découvrir. Ceci explique pourquoi les Japonais en ont fait la fleur du mystère. La mythologie Grecque parle de la Sandale du monde (Sabot de Vénus), fleur favorite de la déesse Cérès. A la fin du siècle dernier, certains riches, amoureux d'Orchidées, les achetaient 10 000 à 30 000 de nos Francs actuels.

Il n'existe pas de famille aussi ingénieuse pour assurer sa pérennité. La fécondation conduit ces plantes à la séduction visuelle ou olfactive. Et, comme chez les humains, le partenaire se laisse prendre, subjugué par cette odeur suave ou ces rondeurs évocatrices. Quant aux sensations tactiles, là aussi le velouté de certaines fleurs n'est pas innocent.

S'il s'agit de l'insecte qui contribue grandement à la pollinisation des Orchidées, on remarquera aussi quelques analogies avec l'homme, cet animal qui vit en symbiose avec ... sa voiture.



En effet, l'Orchidée ne peut vivre sans son compagnon symbiotique : un champignon. Là encore, cette famille se distingue par ce phénomène remarquable qu'est la vie symbiotique.

C'est vers 1850 que l'on mit en évidence la présence d'un champignon dans les organes souterrains de quelques espèces. Et c'est vers 1900 que Noël BERNARD démontra le rôle exact de ce champignon et sa constance dans cette famille.

Bien sûr, la plupart des membres de cette famille sont des plantes exotiques. Sur les 20 000 ou 25 000 espèces reconnues, peu vivent chez nous :

- environ 100 espèces en France,
- environ 40 en Ile-de-France, dont 27 dans la région qui nous intéresse.

Mais ces chiffres sont sans importance quand on connaît leur beauté, leur secret et hélas, leur rareté.

## II - CLASSIFICATION

### A - CLASSIFICATION DE LA FAMILLE DANS LE RÈGNE VEGETAL

Embranchement : ..... *Phanérogames* (plantes à fleur),  
 Sous-embranchement : ..... *Angiospermes* (dont les graines sont dans le fruit),  
 Classe : ..... *Monocotylédones* (sont caractérisées par des graines ne possédant qu'un seul cotylédon ou une seule feuille embryonnaire. les fleurs sont du type 3 (3 sépales, 3 pétales, 3 étamines).

Ordre : ..... *Microspermes*,  
 Famille : ..... *Orchidacées*.

### B - CARACTERES GENERAUX DE NOS ORCHIDEES

#### LES ORGANES AERIENS

La tige est toujours dressée, solitaire (rarement fourchue comme dans le Limodore).

Les feuilles sont épaisses dans un grand nombre d'espèces. Elles vont de la forme ronde ou arrondie à la forme oblongue.

La feuille est rubanée, comme chez *Gymnadenia odoratissima* ; ovale et fortement nervée en tous sens chez la *Goodyère rampante* ou presque en coeur chez la *Listère double-feuilles*. Elle peut également être lancéolée, comme chez l'*Epipactis des marais*.

Par contre, il n'y a pas de feuilles chez certaines, comme la *Néottie* ou le *Limodore*.

Elles peuvent être réparties le long de la tige chez les *Epipactis* et les *Céphalanthères*, ou en rosette chez un grand nombre d'*Orchis*, d'*Ophrys* ou chez la *Goodyère* et l'*Homme pendu* (*Aceras*), opposées sur la tige un peu au dessus du sol chez la *Listère*.

La fleur est véritablement la pièce la plus complexe et de ce fait aussi la plus attrayante. L'inflorescence est en général un épi :

- il est lâche chez les *Platanthères* et les *Ophrys*,

- serré et pyramidal chez l'Orchis pourpre et l'Orchis pyramidal,
- en colonne dans l'Orchis *militaris simia* et aussi O. Pourpre et *Gymnadenia conopsea*,
- en spirale pour *Goodyera repens*,
- solitaire seulement chez le Sabot de vénus.

A noter que seul l'Orchis singe (*O. Simia*) a ses premières fleurs épanouies à partir du sommet de l'épi.

La fleur est irrégulière, elle est dite zygomorphe.

### LES ORGANES SOUTERRAINS

Quel que soit le type d'organe, il est toujours charnu ou épais. Chez nous, on en observe 6 types :

- les bulbes fusiformes : *Platanthera*,
- les bulbes arrondis, globuleux : les *Ophrys* et *Orchis*,
- les bulbes palmés : chez *Dactylorhiza*,
- les racines stolonifères, plus ou moins fibreuses : *Céphalanthères*, *Epipactis*,
- les racines «nid d'oiseaux» ou coralliformes : la *Listère* et la *Néottie*,
- Les racines en massue : le *limodore*.

### LES PIÈCES FLORALES

La fleur des orchidées est irrégulière (zygomorphe). Elle est composée de 3 pétales et de 3 sépales. Il y a souvent peu de différences de couleur et de forme entre les sépales et les 2 pétales du calice comme c'est le cas chez les *Orchis*, *Gymnadenia*, *Anacamptis*, *Epipactis*, etc...

Le labelle est accompagné d'un éperon chez les *Orchis*, le *Limodore*, les *Platanthères* ou l'*Anacamptis*, qui le prolonge le long de l'ovaire. Il possède une cupule terminée par une languette dans le genre *Epipactis*. Ce labelle est entier ou lobé de multiples manières, ce qui en fait un bon critère de détermination :

- bilobé chez la *Listère* et la *Néottie*,
- trilobé chez le *Gymnadenia conopsea* et *Orchis morio*,
- quadrilobé chez les *Orchis* pourpre, singe, militaire, brûlé et l'*Aceras* homme pendu,
- quand il est entier et en forme de languette, on est en présence de *Platanthères*.

L'éperon, absent comme chez les *Ophrys*, la *Listère* ou la *Néottie* est de taille et de forme variable à l'intérieur de bon nombres de genres. Il est, de ce fait, un bon élément de détermination des espèces :

- long et filiforme chez les *Platanthères* et les *gymnadénia*,
- conique pour *Orchis purpurea*, *simia*, *militaris*, le *Limodore*, les *Dactylorhiza* et l'*Orchis* bouc,
- bombé chez la *Goodyère*,
- cylindrique chez l'*Orchis* mâle et *Orchis* bouffon,
- remplacé par une cupule dans *Epipactis*.

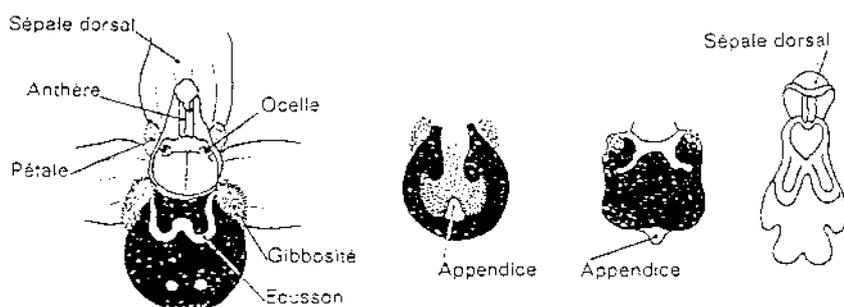


Fig. 1 : Fleurs d'*Ophrys*.

## LES ORGANES DE REPRODUCTION

Ce sont des fleurs hermaphrodites n'ayant qu'une seule étamine (deux chez le *Cypripède* ou *Sabot de Vénus*) et un ovaire.

L'étamine est composée de deux sacs polliniques : les pollinies. Il est lié directement à l'ovaire par le gynostème formant un ensemble original propre aux orchidées. Ces pollinies, terminées par le rétinacle, se fixent aux insectes pollinisateurs permettant ainsi la fécondation. Ces insectes dispersent le pollen tout en conservant les pollinies sur eux et ainsi de fleur en fleur.

Les stigmates reçoivent le pollen qui féconde l'ovaire infère (sous le périanthe). Ce dernier est constitué de trois carpelles pourvus d'une multitude impressionnante d'ovules. Ces ovules donnent des graines microscopiques composées d'un embryon dans un sac vide à enveloppe fine et réticulée.

## III - DETERMINATION DES ORCHIDEES DE NOTRE REGION

### PLANTES SANS FEUILLES, REDUITES A DES ECAILLES :

- FLEURS SANS EPERON, plantes jaunâtres ..... *Neottia nidus-avis* (L.) Rich.
- FLEURS POURVUES D'UN EPERON FORT,  
plantes violacées ..... *Limodorum abortivum* (L.) Swartz

### PLANTES FEUILLEES :

- FEUILLES NERVEES EN RESEAU,  
nervures anastomosées ..... *Goodyera repens* (L.) R.Br.
- FEUILLES A NERVURES LONGITUDINALES (cas général des Monocotylédones) :

#### ◆ OVAIRES NON TORSADES :

##### Ovaire pédicellé ou pseudo-pédicellé (petit pédoncule floral) :

- LABELLE AVEC UNE CUPULE ET UNE LANGUETTE :
  - la cupule est ouverte, la fleur est grande et blanche ..... *Epipactis palustris* (L.) Crantz
  - la cupule est à bord relevé, les fleurs s'ouvrent à maturité :
    - ⇒ Labelle à languette cordiforme :
      - rachis vert (tige principale de l'épi floral) :
        - fleurs vertes ou roses, plantes ubiquistes ..... *Epipactis latifolia* (L.) All.
        - fleurs vert-jaunâtre, plantes calcicoles ..... *Epipactis Muellieri* (L.) Godfery
      - Rachis pourpre :
        - fleurs vertes, tige finement pubescente,  
floraison tardive ..... *Epipactis purpurata* (L.) Smi.
        - fleurs pourprées, faible odeur de vanille,  
plante pubescente ..... *Epipactis atrorubens* (L.)
- LABELLE DECOUPE EN LOBE :
  - labelle bilobé, 2 feuilles à la base de la plante ..... *Listera ovata* (L.) R.Br.

**Ovaire sessilé (pas de pédoncule floral) :**

- FLEUR A LABELLE EN FORME D'INSECTE, D'ASPECT VELOUTE
  - Labelle à base bombée, souvent apiculé :
    - ⇒ lobes et sommet du labelle repliés sous la fleur ..... *Ophrys apifera* Huds
    - ⇒ sommet du labelle non replié sous la fleur
      - sépales allongés, pétales courts :
        - labelle un peu bombé, apicule bien visible ..... *Ophrys fuciflora* Crantz
      - sépales allongés, pétales allongés à bords ondulés :
        - gibbosités peu ou pas marquées :
          - fleur de taille moyenne à écusson et à couleur variable ..... *Ophrys araneifera* Hudson
          - fleur petite à labelle frangé de vert, floraison précoce ..... *Ophrys litigiosa* Camus



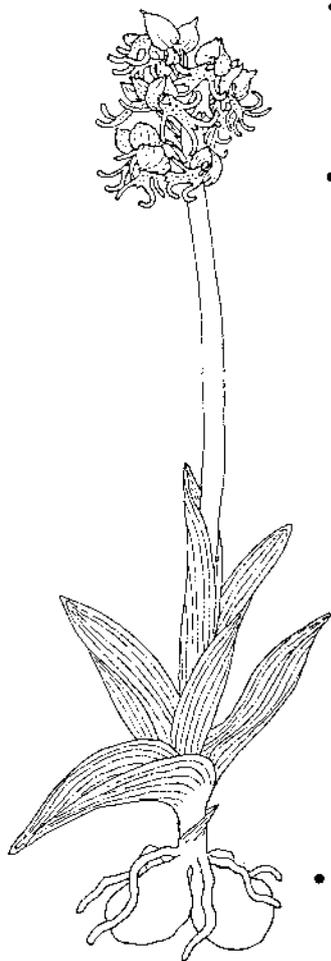
*Aceras Anthropophorum*,  
l' *Aceras* Homme pendu

- Gibbosités très marquées ..... *Ophrys atrata* Lindl
- Base du labelle excave, sa pointe en forme de pied de biche
  - ⇒ pétales filiformes ..... *Ophrys muscifera* Hudson

♦ OVAIRE TORSADÉ, SESSILE :

- LABELLE SANS EPERON :
  - Labelle en cupule et languette :
    - ⇒ Bractées plus longues que l'ovaire :
      - fleurs roses ..... *Cephalanthera rubra* (L.) Rich.
      - fleurs blanches ..... *Cephalanthera pallens* (Jundz.) Rich.

- Labelle quadrilobé, fleurs verdâtres, réunies en une colonne.....*Aceras anthropophorum* (L.) R. Br.
- LABELLE POURVU D'UN EPERON :
  - Labelle en languettes étroites réunies en un épi cylindrique :
    - ⇒ loges de l'anthère parallèles, fleur à faible odeur de vanille.....*Platanthera bifolia* (L.) Rich.
    - ⇒ loges de l'anthère convergentes .....*Platanthera chlorantha* (Cust.) Reich.
  - Labelle trilobé :
    - ⇒ Epéron en sac court, labelle enroulé sur lui-même jusqu'à la pré-floraison .....*Loroglossum hircinum* (L.) Rich.
    - ⇒ Epéron filiforme :
      - épi pyramidal ou conique.....*Anacamptis pyramidalis* (L.) Rich.
      - épi cylindrique .....*Gymnadenia conopsea* (L.) R.Br.
    - ⇒ Epéron conique :
      - labelle faiblement trilobé, feuilles immaculées, fleurs mêlées de bractées rougeâtres :
        - labelle rayé et ponctué.....*Dactylorhiza incarnata* (L.) Soo
        - Labelle ponctué .....*Dactylorhiza praetermissa* Druce
      - Labelle nettement trilobé, feuilles maculées de taches noires :
    - ⇒ Epéron cylindrique : .....*Dactylorhiza maculata* (L.) Soo
      - périanthe en casque serré, labelle presque entier .....*Orchis morio* L.
      - Périanthe à sépales écartés en ailes, labelle lobé à son extrémité, feuilles souvent tâchées de noir .....*Orchis mascula* L.
  - Labelle quadrilobé :
    - ⇒ Epéron court (la moitié de la longueur de l'ovaire) fleurs et épis noirâtres en début de floraison.....*Orchis ustulata* L.
    - ⇒ Epéron conique :
      - lobes du labelle arrondis, fleurs roses .....*Orchis militaris* L.
      - lobes du labelle égaux, filiformes, fleurs roses.....*Orchis simia* Lmk.
      - lobes inégaux, ceux du bout des fleurs pourprés.....*Orchis purpurea* Hudson



Orchis  
Simia

#### IV - REPARTITION GEOGRAPHIQUE ET FREQUENCE

##### A - FREQUENCE (Tab. 1)

Un certain nombre d'espèces, communes en France ou dans les régions limitrophes du Gâtinais Français, sont chez nous rares, voire même très rares. Certaines ont hélas une station unique pour une survie précaire.

C'est le cas des *Dactylorhiza*, mais il est vrai que nos zones humides sont actuellement boisées et tourbeuses, et que les prés ont disparu.

L'*Orchis pyramidal*, si fréquent à l'est de notre région et même au bord de l'autoroute A6 en Bourgogne, est présent dans une seule station, alors qu'une seconde en bord de route a disparu, probablement du fait de l'utilisation du girobroyeur.

L'Ophrys litigieux est peut-être plus fréquent qu'il n'y paraît car c'est une plante très discrète et de floraison courte. Il est difficile à observer, sa couleur et sa taille le rendant à peine visible dans le Brome érigé.

Quant à l'Ophrys noir, s'il est douteux de le rencontrer dans cette zone, il reste néanmoins que des exemplaires tout à fait proches de cette espèce se rencontrent de ci de là sur nos coteaux calcaires.

L'Epipactis pourpre, cité dans les tableaux, est à vérifier. Toutefois, si sa détermination n'a pas semblé poser de difficulté, c'est son écologie qui n'est pas tout à fait conforme à ce que l'on en connaît. Une seule touffe caractéristique a été observée dans le Sud de l'Essonne.

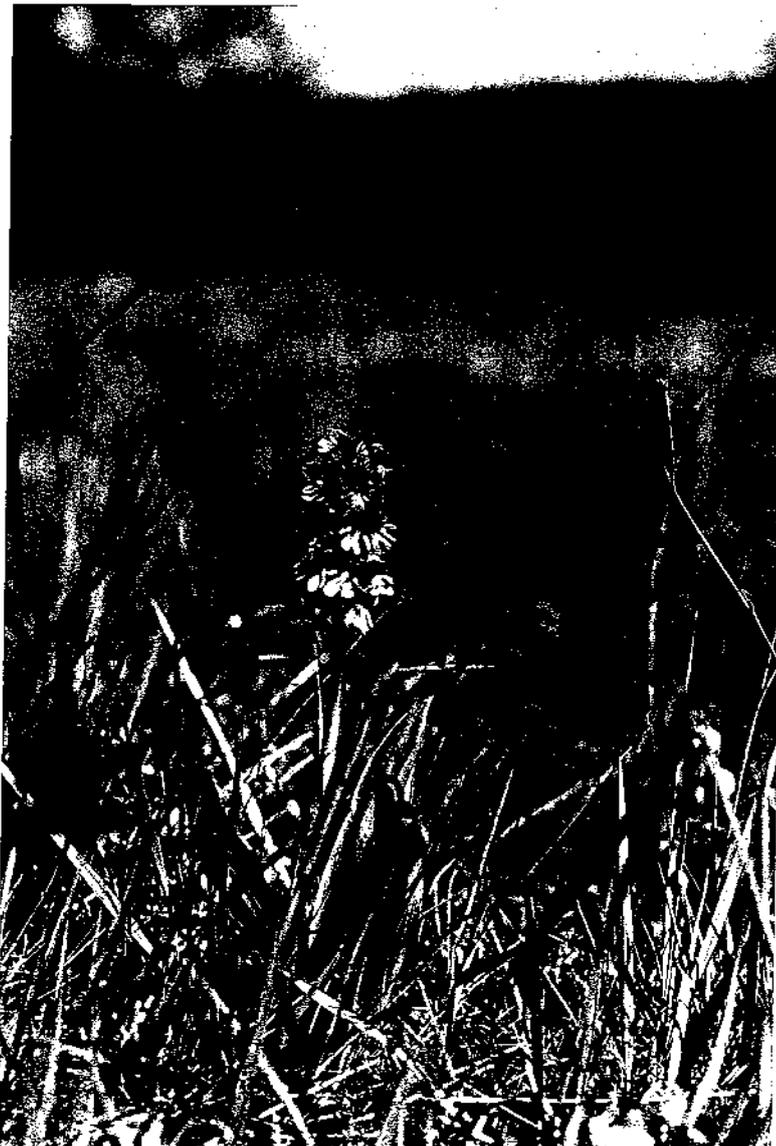
Heureusement, quelques espèces communes chez nous sont plutôt rares ailleurs. C'est le cas du Limodore, de l'Orchis singe ou de l'Ophrys mouche.

Dans ces tableaux, on remarquera la rareté de l'Orchis à 2 feuilles, qui est très dispersé sur notre territoire, ainsi que de l'Orchis brûlé, petite Orchidée très discrète et très belle.

Je pense que l'Orchis militaire est en régression. Les plantes observées il y a 10 ans, ont «disparu» depuis. Les rares découvertes ou redécouvertes sont limitées à des exemplaires solitaires. L'évolution vers les broussailles ou les taillis du fait de l'abandon des pâtures à ovins en est certainement la principale raison. Mais c'est aussi grâce à la disparition des troupeaux de moutons que certaines Orchidées ont pu se développer. En effet, le broutage de ce mammifère est trop violent et trop ras pour permettre la survie des

Orchis ou Ophrys. C'est l'extensification de l'élevage qui permet le développement de quelques pieds naturellement abrités (buissons, rochers ou plantes non appétentes).

C'est pendant la phase abandon <----> développement des ligneuses que les espèces déjà citées, mais aussi l'Acéras Homme pendu, apparaissent et se répandent. Cette phase peut durer 30 ou 50 ans. C'est bien suffisant pour permettre la multiplication ou même l'envahissement des stations favorables (ce dernier cas est beaucoup plus rare ...).



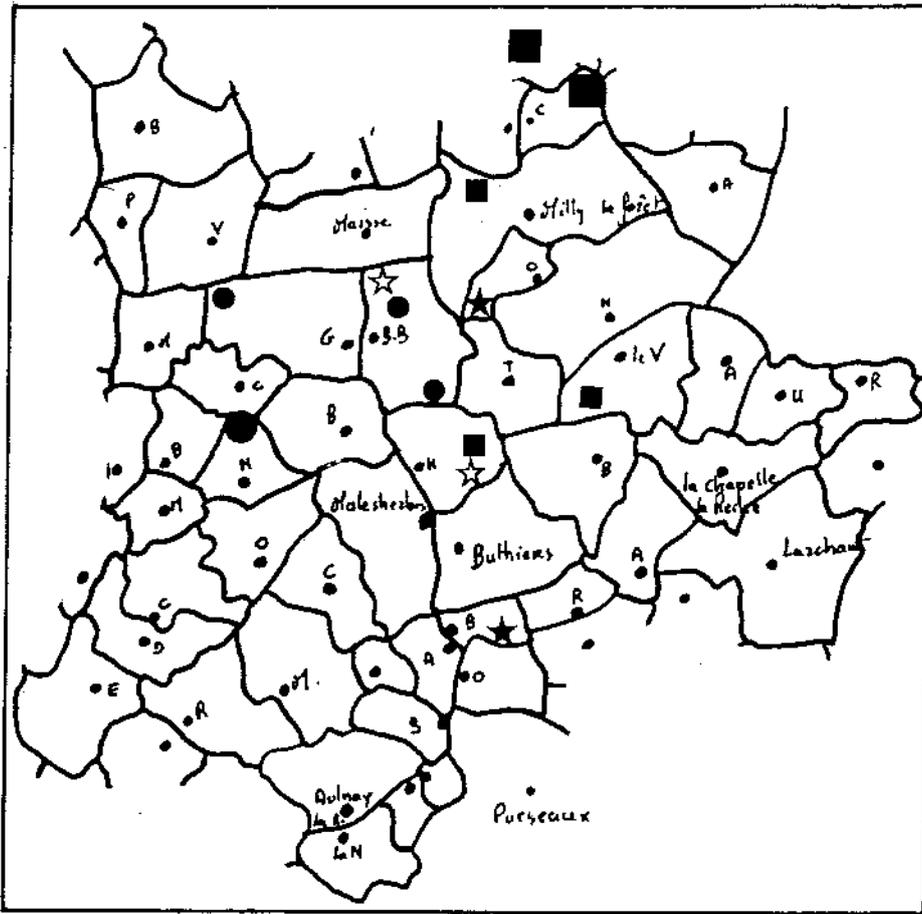
Orchis Purpurea,  
l'Orchis pourpre

INDICES : 1 TRES COMMUNE A 10 TRES RARE (selon le nombre de sites )

CCC = espèce très commune  
 CC = espèce commune  
 C = espèce peu commune  
 R = espèce rare  
 RR = espèce assez rare  
 RRR = espèce très rare

GENRES , ESPECES , ....	AUTEURS	<---- FREQUENCE --->		EN NOMBRE DE SITES
		TERMES	INDICES	
<i>Aceras anthropophorum</i>	(L.)R.Br.	C	4	
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	(L.)Rich.	RRR	10	2 (1 disparu)
<i>Cephalanthera rubra</i>	(L.)Rich.	RRR	10	1
<i>Cephalanthera pallens</i>	(Jundz)Rich.	CC	3	
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	(L.)Soo	RRR	9	2
<i>Dactylorhiza maculata</i>	(L.)Soo	RRR	10	1
<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	Druce	RRR	10	1
<i>Epipactis atropurpurea</i>	Rof.	CC	3	
<i>Epipactis latifolia</i>	(L.)All.	CCC	1	
<i>Epipactis Muellerei</i>	(L.)Godfery	R	6	
<i>Epipactis palustris</i>	(L.)Crantz	RR	7	
<i>Epipactis purpurata</i>	(L.)Smith	RRR	10	1 à vérifier
<i>Goodyera repens</i>	(L.)R.Br.	C	4	
<i>Gymnadenia conopsea</i>	(L.)R.Br.	RR	8	2 dont 1 très vaste
<i>Limodorum abortivum</i>	(L.)Swartz	CC	3	
<i>Listera ovata</i>	R.Br.	CCC	1	
<i>Loroglossum hircinum</i>	(L.)Rich.	CC	3	
<i>Neottia nidus-avis</i>	(L.)Rich.	C	4	
<i>Ophrys apifera</i>	Hudson	C	5	
<i>Ophrys araneifera</i>	Hudson	CCC	1	
<i>Ophrys atrata</i>	Lindl.	RRR	9	3
<i>Ophrys fuciflora</i>	Crantz	RRR	10	2
<i>Ophrys litigiosa</i>	Camus	RRR	9	3
<i>Ophrys muscifera</i>	Hudson	CC	3	
<i>Orchis mascula</i>	L.	RRR	9	3
<i>Orchis militaris</i>	L.	RRR	9	2
<i>Orchis morio</i>	L.	C	4	
<i>Orchis purpurea</i>	Hudson	CCC	1	
<i>Orchis simia</i>	Lmk.	CC	2	
<i>Orchis ustulata</i>	L.	RR	7	
<i>Platanthera bifolia</i>	(L.)Rich.	RR	8	
<i>Platanthera chlorantha</i>	(Custer)Rchb.	CCC	1	
X <i>Orchis dubia</i> ( <i>O. militaris</i> X <i>O. purpurea</i> )	G.Camus	RRR	10	
X <i>Orchis Beyrichi</i> ( <i>O. simia</i> X <i>O. militaris</i> )	Kern.	RRR	10	
X <i>Orchis angusticurvis</i> ( <i>O. simia</i> X <i>O. purpurea</i> )	Franc.	RRR	9	
X <i>Orchi-Aceras Bergoni</i> ( <i>O. simia</i> X <i>Aceras anth</i> )	Camus	RRR	10	
X <i>Orchi-Aceras spurium</i> ( <i>Aceras</i> X <i>O. militaris</i> )	Rchb.	RRR	10	
X <i>Orchis hybrida</i> ( <i>O. purpurea</i> X <i>O. militaris</i> )	Banningh.	RRR	10	
X <i>Ophrys hybrida</i> ( <i>O. araneifera</i> X <i>O. muscifera</i> )	Pokorny	RRR	10	

Tab.1 : Indices de fréquence des orchidées du Gâtinais français

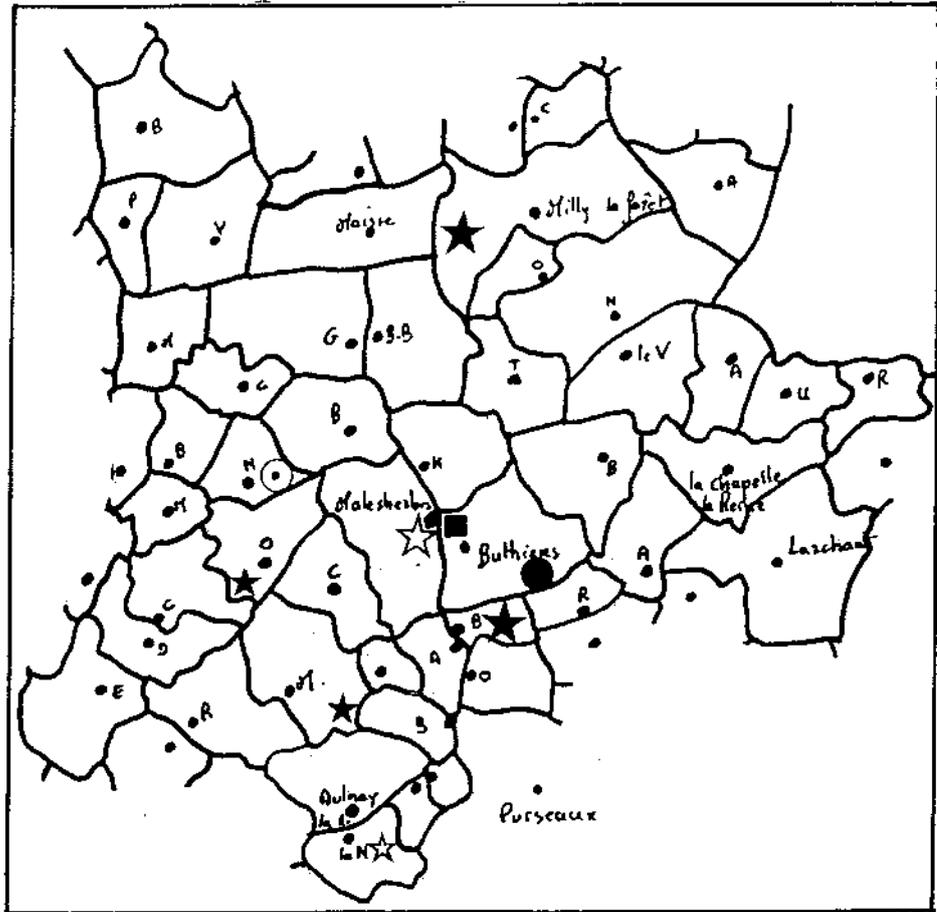


- ● Orchis morio L.
- ■ Orchis simia Lmk.
- ☆ Limodorum abortivum (L.) Swartz
- ★ Cephalanthera pallens (Jundz) Rich.
- de 20 à 100 plantes sur le site
- plus de 100 plantes sur le site



Cart. 1 : Cartographie des sites importants d'espèces d'orchidées peu communes en Essonne.

Cart.1 bis : Cartographie des sites importants d'espèces peu communes en Essonne



- |    |                              |           |    |                               |           |
|----|------------------------------|-----------|----|-------------------------------|-----------|
| ☆☆ | <i>Orchis mascula</i>        | L.        | ●● | <i>Gymnadenia conopsea</i>    | (L.)R.Br. |
| ★★ | <i>Aceras anthropophorum</i> | (L.)R.Br. | ■  | <i>Dactylorhiza incarnata</i> | (L.)Soo   |
| ⊙  | <i>Ophrys apifera</i>        | Hudson    |    |                               |           |
- 
- |   |                                 |
|---|---------------------------------|
| ● | de 20 à 100 plantes sur le site |
| ● | plus de 100 plantes sur le site |

## B - ECOLOGIE DES ORCHIDÉES DU GATINAIS FRANÇAIS

D'emblée, on remarque dans le tableau n° 2, que cette famille est mieux représentée sur sols calcaires xérophiles et sur sols tourbeux alcalins que sur sols siliceux.

Sur sols siliceux, c'est essentiellement *Cephalanthera rubra* qui se développe. La Goodyère rampante est indifférente au support puisque, seul le Pin sylvestre compte pour elle à condition simplement, que l'âge de la litière de cette ligneuse hôte soit suffisamment avancé. La Goodyère est, dans ces conditions,

indifféremment dans la mousse ou à même les aiguilles.

Chaque type de sol représente plusieurs groupements végétaux. Les principaux de notre région, figurant dans le tableau n° 2, sont classés ici en fonction du degré d'alcalinité (du moins au plus calcaire).

r = rarement sur ce type de sol  
 ■ = fréquente ce type de sol  
 ■ = sol préféré de cette espèce

GENRES , ESPECES , ....	AUTEURS	<- SOLS CALCAIRES ->		SOLS SILICEUX	SOLS LIMONEUX PROFONDS (pH neutres)	SOLS TOURBEUX ALCALINS
		LIMONO-ARGILEUX	SABLEUX			
<i>Goodyera repens</i>	(L.)R.Br.	.	.	.	.	.
<i>Limodorum abortivum</i>	(L.)Swartz	r	■	.	.	.
<i>Cephalanthera pallens</i>	(Jundz)Rich.	■	r	.	.	.
<i>Cephalanthera rubra</i>	(L.)Rich.	.	.	■	.	.
<i>Epipactis atropurpurea</i>	Rof.	.	■	.	.	.
<i>Epipactis latifolia</i>	(L.)All.	■	■	.	■	.
<i>Epipactis muelleri</i>	(L.)Godfery	■	r	.	.	.
<i>Epipactis purpurata</i>	(L.)Smith	.	.	.	.	.
<i>Epipactis palustris</i>	(L.)Crantz	.	.	.	.	■
<i>Listera ovata</i>	R.Br.	■	.	.	■	.
<i>Neottia nidus-avis</i>	(L.)Rich.	.	.	.	■	.
<i>Platanthera bifolia</i>	(L.)Rich.	■	.	.	.	.
<i>Platanthera chlorantha</i>	(Custer)Rchb.	■	.	.	■	.
<i>Orchis ustulata</i>	L.	.	.	.	.	.
<i>Orchis purpurea</i>	Hudson	■	.	.	r	.
X <i>Orchis angusticruris</i> ( <i>O. purpurea</i> )	Franc.	■	.	.	.	.
<i>Orchis militaris</i>	L.	■	r	.	.	.
<i>Orchis simia</i>	Lmk.	■	■	.	.	.
<i>Orchis morio</i>	L.	■	.	.	.	.
<i>Orchis mascula</i>	L.	r	.	.	.	.
<i>Loroglossum hircinum</i>	(L.)Rich.	■	r	.	.	.
<i>Aceras anthropophorum</i>	(L.)R.Br.	■	r	.	.	.
<i>Ophrys araneifera</i>	Hudson	■	■	.	.	.
<i>Ophrys atrata</i>	Lindl.	■	.	.	.	.
<i>Ophrys litigiosa</i>	Camus	■	.	.	.	.
<i>Ophrys muscifera</i>	Hudson	■	.	.	.	.
<i>Ophrys apifera</i>	Hudson	■	.	.	.	.
<i>Ophrys fuciflora</i>	Crantz	■	.	.	.	.
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	(L.)Soo	■	.	.	.	.
<i>Dactylorhiza maculata</i>	(L.)Soo	.	r	r	.	■
<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	Druce	.	.	.	.	.
<i>Gymnadenia conopsea</i>	(L.)R.Br.	■	r	.	.	.
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	(L.)Rich.	■	.	.	.	.

■ sous Pins

Tab.2 : Répartition des orchidées du Gâtinais français selon les grands types de sols de la région

### SUR SOL CALCAIRE

Qu'ils soient bruts, limoneux ou sableux, c'est un grand groupe d'espèces d'orchidées qui y croissent en abondance dont les *Orchis*, *Ophrys*, *Aceras* et *Loroglossum*. La plupart de ces espèces préfèrent le xérobromion, dominé par *Bromus erectus* (Brome érigé, une graminée), ou le mésobromion à *Brachypodium pinnatum* (Brachypode penné, une graminée également).

Beaucoup sont présentes dans la Junipéraie (lande à Genévrier) qui reste assez proche des pelouses déjà

citées mais surtout celles à Brome érigé, puisque cette dernière domine sous le Genévrier. Ces deux espèces sont plus dominatrices (donc plus fréquentes) sur le calcaire de Beauce affleurant le long des coteaux dès le sud de l'Essonne.

Dans les conditions extrêmes de xérophilie (milieux les plus secs), on ne retrouvera qu'Ophrys litigiosa. Il devient plus difficile pour l'Ophrys araignée et l'Acéras Homme pendu de végéter dans ces conditions.

Quant à l'Epipactis atropurens (Epipactis rouge), si on le rencontre souvent sur les marnes des coteaux (jonction des calcaires du Gâtinais et de Beauce), c'est tout de même sur le sable calcaire (susjacent les grès de Fontainebleau) qu'il est le plus fréquent dans des clairières fortement pentues sous le calcaire altéré du Gâtinais.

On remarque aussi l'importance de la famille des Orchidacées dans le pré-bois à Chêne pubescent et Chêne pédonculé. Cette formation est un prolongement du Mésobromion. Une évolution qui entraîne jusque là

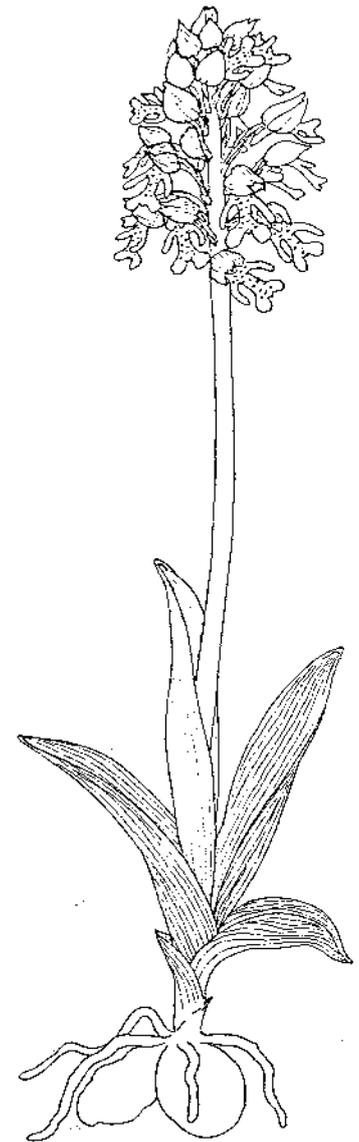
r = rarement sur ce type de sol  
 ■ = fréquente ce type de sol  
 ■ = sol préféré de cette espèce

GENRES , ESPECES , ....	AUTEURS	FORMATIONS SUR COTEAUX CALCAIRES							
		MARNIERES-		<--- PELOUSES A --->		<--- PRE-BOIS A --->		<--- BOIS DENSES A --->	
		ROCHERS AFFLEURAN.	BRACHYPODE	BR.ERIGE	Q.LANUGINO	P.SILVESTR	Q.LANUGINO	P.SILVESTR	
Goodyera repens	(L.)R.Br.	.	.	.	.	.	.	.	.
Limodorum abortivum	(L.)Swartz	.	.	.	.	.	.	.	.
Cephalanthera pallens	(Jundz)Rich.	r	.	.	.	.	.	.	.
Cephalanthera rubra	(L.)Rich.	.	.	.	.	.	.	.	.
Epipactis atropurpurea	Rof.	.	.	.	r	.	.	.	.
Epipactis latifolia	(L.)All.	.	.	.	.	.	.	.	.
Epipactis muelleri	(L.)Godfery	.	.	.	■	.	.	.	.
Epipactis purpurata	(L.)Smith	.	.	.	.	.	.	.	.
Epipactis palustris	(L.)Crantz	.	.	.	.	.	.	.	.
Listera ovata	R.Br.	r	.	.	.	.	.	.	.
Neottia nidus-avis	(L.)Rich.	.	.	.	.	.	.	.	.
Platanthera bifolia	(L.)Rich.	.	.	.	■	.	.	.	.
Platanthera chlorantha	(Custer)Rchb.	r	.	.	■	.	.	.	.
Orchis ustulata	L.	.	.	■	.	.	.	.	.
Orchis purpurea	Hudson	.	■	■	■	.	.	■	.
X Orchis angusticruris (O.purpurea)	Franc.	.	■	■	■	.	.	■	.
Orchis militaris	L.	.	.	.	.	.	.	.	.
Orchis simia	Lmk.	.	.	■	.	.	.	.	.
Orchis morio	L.	.	.	■	.	.	.	.	.
Orchis mascula	L.	.	.	.	.	.	.	r	.
Loroglossum hircinum	(L.)Rich.	■	■	■	.	.	.	.	.
Aceras anthropophorum	(L.)R.Br.	.	.	■	.	.	.	.	.
Ophrys araneifera	Hudson	.	■	■	.	.	.	.	.
Ophrys atrata	Lindl.	r	.	.	.	.	.	.	.
Ophrys litigiosa	Camus	■	r	■	.	.	.	.	.
Ophrys muscifera	Hudson	r	.	■	.	.	.	.	.
Ophrys apifera	Hudson	r	■	■	.	.	.	.	.
Ophrys fuciflora	Crantz	.	.	■	.	.	.	.	.
Dactylorhiza incarnata	(L.)Soo	.	.	.	.	.	.	.	.
Dactylorhiza maculata	(L.)Soo	.	.	.	.	.	.	.	.
Dactylorhiza praetermissa	Bruce	.	.	.	.	.	.	.	.
Gymnadenia conopsea	(L.)R.Br.	.	.	.	.	.	.	.	.
Anacamptis pyramidalis	(L.)Rich.	.	.	.	.	.	.	.	.

Tab. 3 : Répartition des orchidées du Gâtinais français sur des sols calcaires, argileux ou sableux.

r = rarement sur ce type de sol  
 // = fréquente ce type de sol  
 ■ = sol préféré de cette espèce

GENRES , ESPECES , ....	AUTEURS	FORMATIONS SUR COTEAUX CALCAIRES		
		JUNIPERAIE	TAILLIS A CYTISES	CLAIRIERES /PENTE
<i>Goodyera repens</i>	(L.)R.Br.	.	.	.
<i>Limodorum abortivum</i>	(L.)Swartz	.	.	.
<i>Cephalanthera pallens</i>	(Jundz)Rich.	//	//	r
<i>Cephalanthera rubra</i>	(L.)Rich.	.	.	.
<i>Epipactis atropurpurea</i>	Rof.	.	.	■
<i>Epipactis latifolia</i>	(L.)All.	//	.	r
<i>Epipactis Muellieri</i>	(L.)Godfery	.	.	.
<i>Epipactis purpurata</i>	(L.)Smith	.	.	.
<i>Epipactis palustris</i>	(L.)Crantz	.	.	.
<i>Listera ovata</i>	R.Br.	■	//	.
<i>Neottia nidus-avis</i>	(L.)Rich.	.	.	.
<i>Platanthera bifolia</i>	(L.)Rich.	.	.	.
<i>Platanthera chlorantha</i>	(Custer)Rchb.	■	.	.
<i>Orchis ustulata</i>	L.	.	.	.
<i>Orchis purpurea</i>	Hudson	■	//	.
X <i>Orchis angusticurvis</i> ( <i>O. purpurea</i> )	Franc.	■	//	.
<i>Orchis militaris</i>	L.	.	.	.
<i>Orchis simia</i>	Lmk.	//	.	.
<i>Orchis morio</i>	L.	//	.	.
<i>Orchis mascula</i>	L.	.	.	.
<i>Loroglossum hircinum</i>	(L.)Rich.	.	.	.
<i>Aceras anthropophorum</i>	(L.)R.Br.	■	.	.
<i>Ophrys araneifera</i>	Hudson	■	.	.
<i>Ophrys atrata</i>	Lindl.	.	.	.
<i>Ophrys litigiosa</i>	Camus	■	.	.
<i>Ophrys muscifera</i>	Hudson	■	■	.
<i>Ophrys apifera</i>	Hudson	.	.	.
<i>Ophrys fuciflora</i>	Crantz	.	.	.
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	(L.)Soo	.	.	.
<i>Dactylorhiza maculata</i>	(L.)Soo	.	.	.
<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	Druce	.	.	.
<i>Gymnadenia conopsea</i>	(L.)R.Br.	.	.	.
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	(L.)Rich.	.	.	.



Orchis  
Militaris

Tab. 3 bis : Répartition des orchidées du Gâtinais français sur des sols calcaires, argileux ou sableux.

quelques espèces dans son cortège en favorisant certaines, comme le Limodore qui apparaît plutôt sur sols sableux calcaires, et les Platanthères. L'Epipactis de Mueller semble ici à son maximum. Ce dernier est remplacé (en partie) par Epipactis helléborine (E. à larges feuilles) sous les taillis de Chênes en compagnie du Limodore, toujours sur ces sables ou du Céphalanthère à grandes fleurs sur les limons.

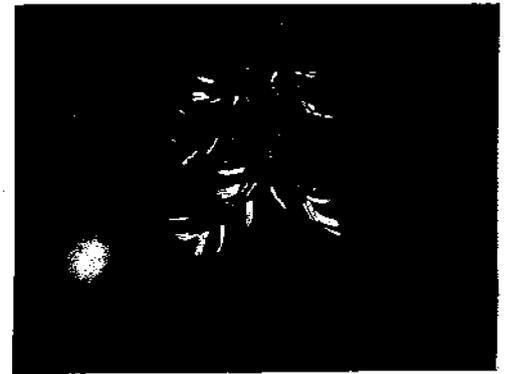
Seuls l'Ophrys mouche se développe en abondance sous les taillis de Cytise (*Laburnum anagyroides*). Cette particularité est assez étonnante car on connaît mieux cette petite orchidée en situation éclairée. Toutefois, il est possible qu'elle supporte ces conditions bien particulières du fait de l'origine même des taillis qui, souvent, sur les calcaires de Beauce, étaient des pelouses ou des Junipérais.

Elle résisterait donc aux influences très particulières liées à la ligneuse dominante (dont le phénomène d'aléopathie = toxines qui ici, font office d'herbicides naturels).

## SUR LES SOLS DECALCIFIES

Dans notre région, ils sont limités aux sables de Fontainebleau. Peu d'espèces s'y développent en abondance (Tab. 4 et 4 bis).

En dehors de l'Orchis de montagne (ou Platanthère de montagne) qui se rencontre presque partout, comme la Listère ovale, croît aussi le Céphalanthère rouge dans le pré-bois de la chênaie pubescente ou du Pin sylvestre et, en marge des chemins ou de la callunaie. Cette dernière orchidée demeure une plante rare.



r = rarement sur ce type de sol  
 = fréquente ce type de sol  
 = sol préféré de cette espèce

GENRES , ESPECES , .....	AUTEURS	<--- FORMATIONS SUR SABLE SILICEUX ( sable de FONTAINEBLEAU ) --->					
		FISSURES/ ROCHERS GRESEUX	CLAIRIERES PENTUES	<-- BOIS DENSES A --> Q. LANUGINO   P. SILVSTR		CALLUNAIE	PRE-BOIS
Goodyera repens	(L.)R.Br.	.	.	.		.	.
Limodorum abortivum	(L.)Swartz	.		r	r	.	r
Cephalanthera pallens	(Jundz)Rich.	.	.	r	r	.	.
Cephalanthera rubra	(L.)Rich.	.		.	.	.	
Epipactis atropurpurea	Rof.	.	.	.	.	.	.
Epipactis latifolia	(L.)All.	.	.		r	.	
Epipactis Muellieri	(L.)Godfery	.	.	.	.	.	.
Epipactis purpurata	(L.)Smith	.	.	.	.	.	.
Epipactis palustris	(L.)Crantz	.	.	.	.	.	.
Listera ovata	R.Br.	.	.		r	.	
Neottia nidus-avis	(L.)Rich.	.	.		.	.	.
Platanthera bifolia	(L.)Rich.	.	.	.	.	.	.
Platanthera chlorantha	(Custer)Rchb.	.				.	
Orchis ustulata	L.	.	.	.	.	.	.
Orchis purpurea	Hudson	.	.	.	.	.	.
X Orchis angusticurvis (O.purpurea)	Franc.	.	.	.	.	.	.
Orchis militaris	L.	.	.	.	.	.	.
Orchis simia	Lmk.	.	.	.	.	.	
Orchis morio	L.	r	.		.	.	
Orchis mascula	L.	.	.		.	.	.
Loroglossum hircinum	(L.)Rich.	.	.	.	.	.	.
Aceras anthropophorum	(L.)R.Br.	.	.	.	.	.	.
Ophrys araneifera	Hudson	.	.	.	.	.	.
Ophrys atrata	Lindl.	.	.	.	.	.	.
Ophrys litigiosa	Camus	.	.	.	.	.	.
Ophrys muscifera	Hudson	.	.	.	.	.	.
Ophrys apifera	Hudson	.	.	.	.	.	.
Ophrys fuciflora	Crantz	.	.	.	.	.	.
Dactylorhiza incarnata	(L.)Soo	.	.	.	.	.	.
Dactylorhiza maculata	(L.)Soo	.	.	.	.	.	.
Dactylorhiza praetermissa	Druce	.	.	.	.	.	.
Gymnadenia conopsea	(L.)R.Br.	.	.	.	.	.	.
Anacamptis pyramidalis	(L.)Rich.	.	.	.	.	.	.

Tab.4 : Répartition des orchidées dans les sols sableux ou les colluvions.

r = rarement sur ce type de sol  
 ■■■■■ = fréquente ce type de sol  
 ■■■■■■ = sol préféré de cette espèce

GENRES , ESPECES , .....	AUTEURS	<--- SOLS COLLUVIONNAIRES ( bas de pentes ) ET SOLS SABLO-LIMONEUX ( de plateaux ) .				
		SAROTHAM- MAIE	<---- BOIS DENSES , PERCHIS etc.. A ----> Q.PEDUNCUL	ORMAIE	FRENAIE	ROBINIER
<i>Goodyera repens</i>	(L.)R.Br.	.	.	.	.	.
<i>Limodorum abortivum</i>	(L.)Swartz	.	.	.	.	.
<i>Cephalanthera pallens</i>	(Jundz)Rich.	.	.	.	.	.
<i>Cephalanthera rubra</i>	(L.)Rich.	.	■■■■■	.	.	.
<i>Epipactis atropurpurea</i>	Rof.	.	.	.	.	.
<i>Epipactis latifolia</i>	(L.)All.	■■■■■	■■■■■	■■■■■	■■■■■	■■■■■
<i>Epipactis Muelleri</i>	(L.)Godfery	.	.	.	.	.
<i>Epipactis purpurata</i>	(L.)Smith	.	■■■■■	.	.	.
<i>Epipactis palustris</i>	(L.)Crantz	.	.	.	.	.
<i>Listera ovata</i>	R.Br.	■■■■■	■■■■■	■■■■■	■■■■■	■■■■■
<i>Neottia nidus-avis</i>	(L.)Rich.	.	■■■■■	.	.	.
<i>Platanthera bifolia</i>	(L.)Rich.	.	.	.	.	.
<i>Platanthera chlorantha</i>	(Custer)Rchb.	■■■■■	■■■■■	■■■■■	■■■■■	■■■■■
<i>Orchis ustulata</i>	L.	.	.	.	.	.
<i>Orchis purpurea</i>	Hudson	.	.	.	.	.
X <i>Orchis angusticurvis</i> ( <i>O. purpurea</i> )	Franc.	.	.	.	.	.
<i>Orchis militaris</i>	L.	.	.	.	.	.
<i>Orchis simia</i>	Lmk.	r	r	.	.	.
<i>Orchis morio</i>	L.	.	r	.	.	.
<i>Orchis mascula</i>	L.	.	■■■■■	.	.	■■■■■
<i>Loroglossum hircinum</i>	(L.)Rich.	.	.	.	.	.
<i>Aceras anthropophorum</i>	(L.)R.Br.	.	.	.	.	.
<i>Ophrys araneifera</i>	Hudson	.	.	.	.	.
<i>Ophrys atrata</i>	Lindl.	.	.	.	.	.
<i>Ophrys litigiosa</i>	Camus	.	.	.	.	.
<i>Ophrys muscifera</i>	Hudson	.	.	.	.	.
<i>Ophrys apifera</i>	Hudson	.	.	.	.	.
<i>Ophrys fuciflora</i>	Crantz	.	.	.	.	.
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	(L.)Soo	.	.	.	.	.
<i>Dactylorhiza maculata</i>	(L.)Soo	.	■■■■■	.	■■■■■	.
<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	Druce	.	.	.	.	.
<i>Gymnadenia conopsea</i>	(L.)R.Br.	.	.	.	.	.
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	(L.)Rich.	.	.	.	.	.

Tab.4 bis : Répartition des orchidées dans les sols sableux ou les colluvions.

**SUR SOLS COLLUVIONNAIRES**

Les colluvions sont des sols hétérogènes car ils peuvent être de différentes origines. :

- soit des sols fortement enrichis par les limons des plateaux voisins, donc un peu calcifiés ;
- soit il s'agit de colluvions de pentes à peine limoneuses ou calcifiés par les calcaires susjacents.

Dans tous ces cas et d'autres, ce sont des sols profonds sur lesquels une forte compétition s'exerce, surtout au niveau des ligneuses, ce qui limite la végétation herbacée.

Malgré tout, un inventaire des espèces révèle un nombre appréciable d'orchidées dans ces milieux où

dominent les groupements à base de frêne, de Chêne pédonculé et même encore, d'ormes (*O. champêtre* et *O. pédonculé*).

Ces espèces sont les plus communes. On remarquera aussi l'*Orchis mâle* sur colluvions de pente et le *Dactylorhiza* à feuilles tachetées sur sols humides en fond de vallée (sols de limons éoliens).

Dans toutes les formations végétales ou les biotopes cités, nos orchidées se répartissent par bandes, par nappes plus ou moins denses, voire même en «paquets». Elles sont parfois solitaires dans ce cas, et pour celles qui sont plutôt rares chez nous, leur survie est probablement liée à une évolution du paysage peu favorable (Tab. 5).

Tab. 5 : Mode de répartition des orchidées du Gâtinais français dans leurs formations ou dans leurs biotopes.

A ) CELLES QUI VIVENT EN BANDES , EN UN ZONAGE BIEN DELIMITE DANS LE BIOTOPE :

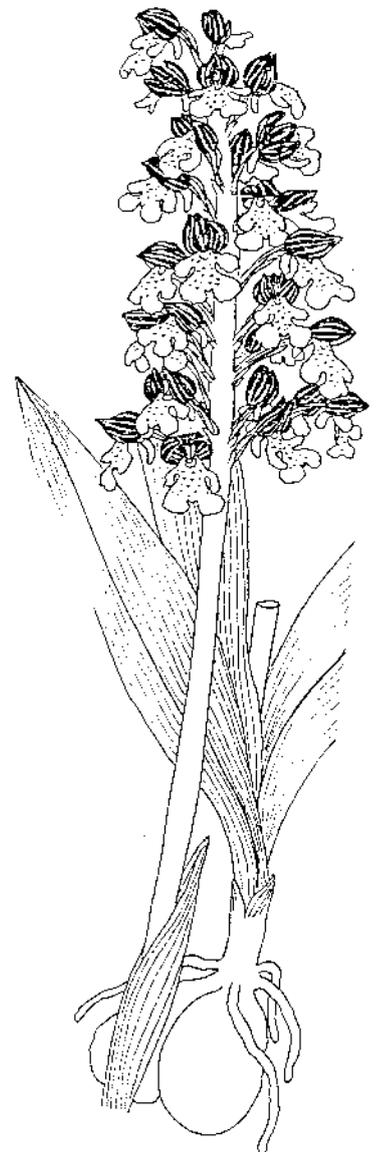
<i>Aceras anthropoporum</i>	(L.)R.Br.
<i>Cephalanthera rubra</i>	(L.)Rich.
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	(L.)Soo
<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	Druce
<i>Epipactis atropurpurea</i>	Rof.
<i>Epipactis Muellerei</i>	(L.)Godfery
<i>Epipactis purpurata</i>	(L.)Smith
<i>Epipactis palustris</i>	(L.)Crantz
<i>Goodyera repens</i>	(L.)R.Br.
<i>Limodorum abortivum</i>	(L.)Swartz
<i>Loroglossum hircinum</i>	(L.)Rich.
<i>Neottia nidus-avis</i>	(L.)Rich.
<i>Ophrys araneifera</i>	Hudson
<i>Ophrys litigiosa</i>	Canus
<i>Ophrys muscifera</i>	Hudson
<i>Orchis morio</i>	L.
<i>Orchis purpurea</i>	Hudson
<i>Orchis simia</i>	Lmk.

B ) LES SOLITAIRES :

<i>Anacamptis pyramidalis</i>	(L.)Rich.
<i>Loroglossum hircinum</i>	(L.)Rich.
<i>Ophrys apifera</i>	Hudson
<i>Ophrys fuciflora</i>	Crantz
<i>Ophrys atrata</i>	Lindl.
<i>Orchis mascula</i>	L.
<i>Orchis militaris</i>	L.
<i>Orchis purpurea</i>	Hudson
<i>Orchis ustulata</i>	L.
<i>Platanthera bifolia</i>	(L.)Rich.

C ) CELLES QUI DISSEMINÉES SUR LE BIOTOPE OU UNE VASTE ZONE , OCCUPENT LE TERRITOIRE JUSQU'AUX LIMITES STRICTES :

<i>Cephalanthera pallens</i>	(Jundz)Rich.
<i>Dactylorhiza maculata</i>	(L.)Soo
<i>Epipactis latifolia</i>	(L.)All.
<i>Gymnadenia conopsea</i>	(L.)R.Br.
<i>Listera ovata</i>	R.Br.
<i>Ophrys muscifera</i>	Hudson
<i>Platanthera chlorantha</i>	(Custer)Rehb.



Orchis Purpurea

.....> cas particulier des taillis  
à Cytise sur calcaire de Beauce

- D ) CELLES QUI NE QUITTENT JAMAIS LEURS PARENTS :
- TOUS LES HYBRIDES EN REGLE GENERALE.  
 PARFOIS IL NE SUBSISTE QU'UN SEUL PARENT DANS LEUR HABITAT,  
 L'AUTRE POUVANT SE SITUER DANS UN AUTRE MILIEU MAIS RAREMENT  
 IL EST ELOIGNE DU PREMIER
- |  |           |
|--|-----------|
| X Orchis dubia ( O.militaris X O.purpurea)       | G.Camus   |
| X Orchis Beyrichi (O.simia X O.militaris)        | Kerner    |
| X Orchis angusticruris (O.simia X O. purpurea)   | Franco.   |
| X Orchi-Aceras Bergoni (O.simia X Aceras anthr.) | Camus     |
| X Orchi-Aceras spurium ( Aceras X O.militaris)   | Rechb.    |
| X Orchis hybrida (O.purpurea X O. militaris)     | Banningh. |
| X Ophrys hybrida (O.araneifera X O.muscifera)    | Pokorny   |

- ..... OU LEUR NOTE :
- |                    |           |                                      |
|--------------------|-----------|--------------------------------------|
| Goodyera repens    | (L.)R.BR. | .....> SOUS LES PINS ( surtout Pinus |
| Neottia nidus-avis | (L.)Rich. | .....> SOUS LES HETRES silvestris)   |

## V - APERCU DU CALENDRIER DE LA FLORAISON DE NOS ORCHIDEES

Le tableau n° 6 présente, pour l'ensemble de nos orchidées, le calendrier de la floraison, de la fructification et également l'apparition des bourgeons floraux. Ces derniers peuvent apparaître très tôt pour ne fleurir qu'un ou deux mois plus tard. Ils sont bien visibles dès le ras du sol pour les espèces fleurissant tardivement et dépourvues de feuilles engainantes.

Le record de précocité revient à l'Ophrys litigieux. Cette petite plante est assez discrète sur les talus calcaires et marneux. Elle recherche la chaleur et trouve sa précocité sur les pentes face au sud. C'est donc mi-avril que le premier fleuron apparaît. En général, elle termine sa floraison quand la majorité des Orchis et Ophrys printaniers commencent la leur. La plupart des espèces des genres cités ci-dessus sont fleuries dès le début de mai. C'est au cours de ce mois et jusqu'à la mi-juin que 80 % environ des espèces s'observent épanouies.

Quant aux retardataires, on les connaît : Epipactis, Dactylorhiza et Goodyère traînent la jambe, pardon, la fleur. Ceci s'explique pour l'Epipactis des marais ou le Dactylorhiza incarnat qui croissent dans les zones humides, milieux plus froids que les coteaux calcaires par exemple. De plus, l'hydromorphie est de longue durée dans les marais, mais aussi dans les prés en fond de vallée.

Sur sol sec, l'Ophrys abeille et l'O. bourdon sont sans conteste les plus tardifs (de ce genre) et peuvent même dans des conditions de sécheresse printanière intense, ne pas fleurir, comme ce fut le cas ces dernières années. Enfin dans ce tableau (n° 6), on peut estimer qu'une fois les fruits arrivés à maturité, la plante a amorcé sa senescence. Et c'est dès le mois de juillet que nos petites protégées disparaissent, ce mois marquant pour elles le retour à la dormance.



*Platanthera Chloranta,*  
la Plathantère

0 = bourgeon floral visible  
 = début de la floraison ( 1er fleuron ouvert )  
 = pleine floraison  
 = fin floraison - début fructification  
 = fructification ( absence de fleurs épanouies )

GENRES , ESPECES , ....	AUTEURS	A V R I L			M A I			J U I N			J U I L L E T			A O U T		
<i>Goodyera repens</i>	(L.)R.Br.							0	0	0						
<i>Limodorum abortivum</i>	(L.)Swartz															
<i>Cephalanthera pallens</i>	(Jundz)Rich.															
<i>Epipactis atropurpurea</i>	Rof.				0	0										
<i>Epipactis latifolia</i>	(L.)All.							0	0	0						
<i>Epipactis Muelleri</i>	(L.)Godfery				0											
<i>Epipactis palustris</i>	(L.)Crantz															
<i>Listera ovata</i>	R.Br.		0	0	0											
<i>Neottia nidus-avis</i>	(L.)Rich.				0											
<i>Platanthera bifolia</i>	(L.)Rich.				0											
<i>Platanthera chlorantha</i>	(Custer)Rchb.	0	0	0												
<i>Orchis ustulata</i>	L.				0											
<i>Orchis purpurea</i>	Hudson		0	0												
<i>Orchis mascula</i>	L.	0	0	0												
<i>Orchis simia</i>	Lk.				0											
<i>Orchis morio</i>	L.		0													
<i>Loroglossum hircinum</i>	(L.)Rich.				0	0	0									
<i>Aceras anthropophorum</i>	(L.)R.Br.				0											
<i>Ophrys araneifera</i>	Hudson		0	0												
<i>Ophrys atrata</i>	Lindl.															
<i>Ophrys litigiosa</i>	Camus	0	0													
<i>Ophrys muscifera</i>	Hudson		0													
<i>Ophrys apifera</i>	Hudson				0	0										
<i>Ophrys fuciflora</i>	Crantz															
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	(L.)Soo															
<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	Druce															
<i>Gymnadenia conopsea</i>	(L.)R.Br.				0	0	0									

Tab. 6 : Principaux stades floraux observés chez les orchidées du Gâtinais.

## VI - CELLES QUI ONT DISPARU OU QUI SONT A RECHERCHER

Deux espèces au moins sont à rechercher. Certains auteurs les ont signalées. Pour ma part, si je n'en ai pas parlé, c'est que je ne les ai pas trouvés tout simplement. Pourtant, c'est dans le sud de l'Essonne que *Cephalanthera ensifolia* Rich. a été signalé et dans le Sud Seine-et-Marnais que *Gymnadenia odoratissima* (L.) Rich. a été vue en compagnie de *Gymnadenia conopsea*.

C'est dans la modification des biotopes, à grande échelle, qu'il faut chercher la cause de la disparition de certaines espèces. Ainsi, les pâtures humides ou hygromorphes ont laissé la place aux peupleraies en fond de vallée, alors que d'autres pâtures sur sols secs ont été abandonnées et recouvertes d'une végétation arbustive, une broussaille ou une Chênaie, plus rarement par une Junipéraie.

Dans tous les cas, il reste un petit espoir. De nouvelles modifications des biotopes actuels peuvent intervenir, soit naturellement : chablis, perturbation du sol par le lapin et les gros mammifères, etc..., soit par des coupes dans lesquelles on a vu « exploser » certaines espèces pourtant perdues de vue depuis longtemps avant cette intervention.

Citons, dans cette catégorie de plantes, le Limodore, l'Orchis pourpre, l'Orchis singe, mais surtout : le Céphalanthère à grandes fleurs et l'Orchis de montagne. Mais aussi dans les marais : sur une peupleraie pratiquement stérile d'orchidées, que je suivais depuis plusieurs années, se sont développées deux stations denses de *Dactylorhiza incarnata* dès la deuxième année après la coupe. Le pouvoir de latence ou de dormance (apparente) de ces plantes, mais aussi leur discrétion, nous étonnent toujours. Un autre exemple est le Sabot de Vénus, en montagne, qui abonde dans les coupes alors que la plante y avait été peu observée auparavant.

La liste suivante regroupe les "disparues" ... qui sont donc à rechercher activement de manière à prouver le contraire :

<i>Spiranthes aestivalis</i> (Lmk.) Rich.	a été trouvée tout le long de la vallée de l'Essonne,
<i>Spiranthes autumnalis</i> (Balb.) Rich.	A rechercher en vallée de l'Essonne, entre Mennecy et La Ferté-Alais,
<i>Cephalanthera ensifolia</i> Rich.	Malesherbes et environs,
<i>Liparis Loeseli</i> (L.) Rich.	Malesherbes, Mennecy,
<i>Orchis coriophora</i> L.	Bonnelles (78),
<i>Orchis laxiflora</i> Lmk.	Mennecy, Vayres-sur-Essonne, Sénart,
<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) Rich.	Buthiers, Malesherbes.

## VII - EN CONCLUSION ... LA PROTECTION

Dans notre région où les grandes cultures sont intensives au même rythme que l'urbanisation, les orchidées n'ont que peu de place. Les débordements de l'une ou de l'autre contraignent ces plantes à trouver refuge aux confins de quelques zones encore un peu sauvages de notre territoire.

La protection de nombreuses espèces, toutes autant fragiles les unes que les autres, se justifie amplement. Mais peu d'orchidées sont concernées en Ile-de-France. En effet, dans le Journal Officiel du 3 Mai 1991, 7 espèces seulement sont protégées officiellement. Il s'agit de :

Cephalanthera rubra,  
 Ophrys litigiosa,  
 Dactylorhiza praetermissa,  
 Epipactis purpurata,  
 Orchis palustris,  
 Coeloglossum viride,  
 Spiranthes spiralis.

Les trois dernières espèces n'ont pas été observées dans le Gâtinais français ces dernières années.

Compte tenu des observations réalisées depuis 1971 dans cette région, les espèces suivantes mériteraient d'obtenir une protection au même titre que celles citées ci-dessus :

Anacamptis pyramidalis,  
 Ophrys fuciflora,  
 Orchis ustulata,  
 Cephalanthera ensifolia,  
 Gymnadenia odoratissima.

Chez nos voisins de la région Centre (puisque l'article concerne également le nord du Loiret), la liste est parue au Journal Officiel le 14 Juillet 1993. Elle compte un nombre impressionnant d'orchidées :

#### Espèces présentes dans le Gâtinais français (\*)

	Loiret	Essonne	Seine-et-Marne
Aceras anthropophorum	*	*	*
Anacamptis pyramidalis	*	*	
Cephalanthera pallens	*	*	*
Cephalanthera ensifolia			
Cephalanthera rubra			*
Coeloglossum viride			
Coeloglossum viride			
Dactylorhiza elata			
Dactylorhiza incarnata		*	*
Dactylorhiza maialis			
Epipactis atrorubens	*	*	*
Epipactis microphylla			
Epipactis palustris	*	*	*
Epipactis purpurata		*	
Gymnadenia odoratissima			
Herminium monorchis			
Limodorum abortivum	*	*	*
Ophrys fuciflora	*		*
Ophrys fusca			
Ophrys apifera ssp Jurana			
Ophrys litigiosa	*	*	*
Ophrys laxiflora			
Orchis militaris	*	*	*
Orchis ustulata	*	*	*
Serapias lingua			
Spiranthes spiralis			

D'autres régions sont allées plus loin encore, prenant vraiment en compte la représentativité si particulière

et si fragile de cette famille et, à travers elle, des biotopes pourtant plus menacés ici qu'en d'autres régions de France.

Pour exprimer notre propre envie de protection, il faut se dire et répandre que toute la famille des orchidées est sensible à toutes les interventions non naturelles. Donc, elle est globalement à protéger.

---

### BIBLIOGRAPHIE

CLEMENT S.L. (1978)  
Connaissance des Orchidées sauvages. La maison rustique.

DUPERREX A. - DOUGOUD R. (1955)  
Orchidées d'Europe. Delachaux et Niestlé S.A.

FOURNIER P. (1961)  
Les 4 Flores de France. Edition Paul Lechevalier.

SOCIETE FRANCAISE D'ORCHIDOPHILIE  
84, rue de Grenelle - 75007 PARIS.

### NOTE

(1) : ORCHIDACEES : nom donné par LINDLEY à cette famille, du nom grec ORCHIS signifiant testicules : voir la forme et la position des bulbes.



Rare hybride d'Orchis singe X Aceras homme pendu (X - *Orchi-Aceras Bergoni*), Loiret, juin 1993.  
On aperçoit, au fond à gauche, l'un des deux parents (Orchis singe).

## ANNEXE

Noms français ou communs des orchidées observées dans le Gâtinais français.

GENRES , ESPECES , ....	AUTEURS	NOMS FRANÇAIS
<i>Aceras anthropophorum</i>	(L.)R.Br.	Acéras Homme pendu , Homme pendu
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	(L.)Rich.	Orchis pyramidal
<i>Cephalanthera rubra</i>	(L.)Rich.	Céphalanthère rouge
<i>Cephalanthera pallens</i>	(Jundz)Rich.	Céphalanthère à grandes fleurs
<i>Dactylorhiza incarnata</i>	(L.)Soo	Orchis incarnat
<i>Dactylorhiza maculata</i>	(L.)Soo	Orchis à feuilles tachetées , O. maculé
<i>Dactylorhiza praetermissa</i>	Druce	Orchis négligé
<i>Epipactis atropurpurea</i>	Rof.	Epipactis pourpre foncé , E. rouge foncé
<i>Epipactis latifolia</i>	(L.)All.	Epipactis à larges feuilles
<i>Epipactis Muellerei</i>	(L.)Godfery	Epipactis de Mueller
<i>Epipactis palustris</i>	(L.)Crantz	Epipactis des marais
<i>Epipactis purpurata</i>	(L.)Smith	Epipactis pourpre
<i>Goodyera repens</i>	(L.)R.Br.	Goodyère rampante
<i>Gymnadenia conopsea</i>	(L.)R.Br.	Orchis mouche , O. moucheron , O. moustique
<i>Limodorum abortivum</i>	(L.)Swartz	Limodore à fleurs avortées
<i>Listera ovata</i>	R.Br.	Listère à feuilles ovales , Double-feuilles
<i>Loroglossum hircinum</i>	(L.)Rich.	Orchis bouc , O. à odeur de bouc ,...
<i>Neottia nidus-avis</i>	(L.)Rich.	Néottie nid d'oiseau
<i>Ophrys apifera</i>	Hudson	Ophrys abeille
<i>Ophrys araneifera</i>	Hudson	Ophrys araignée
<i>Ophrys atrata</i>	Lindl.	Ophrys noir , O. noirâtre
<i>Ophrys fuciflora</i>	Crantz	Ophrys bourdon
<i>Ophrys litigiosa</i>	Camus	Ophrys litigieux
<i>Ophrys muscifera</i>	Hudson	Ophrys moucheron ou insecte
<i>Orchis mascula</i>	L.	Orchis mâle
<i>Orchis militaris</i>	L.	Orchis militaire
<i>Orchis morio</i>	L.	Orchis bouffon
<i>Orchis purpurea</i>	Hudson	Orchis pourpre
<i>Orchis simia</i>	Lmk.	Orchis singe
<i>Orchis ustulata</i>	L.	Orchis brûlé , O. mignon
<i>Platanthera bifolia</i>	(L.)Rich.	Orchis à deux feuilles , Plantanthere à 2 fe.
<i>Platanthera chlorantha</i>	(Custer)Rchb.	Orchis verdâtre , O. de montagne , Plantanthere ...



---

# *Bref aperçu sur la faune entomologique*

## *du larris de la Montagne de Maisse*

Gérard Chr. LUQUET

### *Lépidoptères et Orthoptères*

#### INTRODUCTION

La promenade de découverte du patrimoine naturel essonnien, organisée dans le cadre des Journées de l'Environnement par NaturEssonne le dimanche 7 juin 1992, nous a permis d'explorer, entre Maisse et Milly-la-Forêt, la grande pelouse calcicole (ou larris) du lieu-dit «la Montagne de Maisse».

Malgré le temps incertain, et même menaçant par moments, nous avons eu le loisir d'observer un bon nombre de plantes et d'insectes caractéristiques de ce plateau calcaire.

Dans le bref aperçu qui va suivre, chacun des Insectes rencontrés fera l'objet d'un commentaire succinct.

Avant d'aborder la liste des espèces observées, il convient de rappeler ici le rôle essentiel et indispensable joué par les Insectes dans le fonctionnement des écosystèmes, et le caractère remarquable de la faune entomologique des pelouses calcicoles.

#### ***I - LES INSECTES, ESSENTIELS POURVOYEURS DE LA FECONDITE DES MILIEUX***

Au sein du Règne animal, les Insectes - dont on connaît actuellement sur le Globe 1 250 000 espèces - représentent de loin le groupe zoologique le plus vaste (80 % des espèces animales répertoriées). Cette variété spécifique, à laquelle se superpose une fécondité très élevée (d'où une grande abondance en individus), explique que les Insectes jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement des écosystèmes. De leur présence dépendent notamment la pollinisation croisée des fleurs (fécondation et fructification des végétaux) et l'entretien du sol (aération, ameublissement ; enfouissement et recyclage de la matière organique), d'où leur impact considérable et irremplaçable dans la gestion harmonieuse des milieux naturels et de ceux modifiés par l'homme.

#### ***II - LA BIOCENOSE DES LARRIS, VESTIGE DE MILIEUX EN VOIE D'EXTINCTION***

La faune entomologique des pelouses calcicoles (plateaux et coteaux calcaires) constitue dans toute la moitié septentrionale de l'Europe un témoignage remarquable de ce que fut, au cours des temps géologiques, la faune des steppes de l'hémisphère nord.

On y remarque de nombreuses espèces animales d'origine méditerranéenne ou subméditerranéenne, souvent liées à des végétaux présentant les mêmes origines : pour cette raison, on les désigne sous le nom de «relictés xérothermophiles», ce qui signifie en quelque sorte qu'elles représentent les derniers survivants d'une faune recherchant sécheresse et chaleur, autrefois beaucoup plus diversifiée.

En ce sens, elles constituent, au sein du patrimoine naturel, une richesse de tout premier ordre, d'autant plus qu'au cours des quatre dernières décennies, les îlots xérothermiques qu'elles fréquentent ont

considérablement souffert des actions anthropiques (extension des cultures, enrésinement, abandon des pratiques agro-pastorales traditionnelles ; urbanisation ; développement du réseau de communications, des aménagements sportifs et des activités de loisirs), et que nombre d'entre elles ont succombé à ces modifications (voire destructions) du milieu, tandis que beaucoup d'autres semblent aujourd'hui au bord de l'extinction, même sur les pelouses calcicoles apparemment encore en assez bon état de conservation.

De toute évidence, ce dernier fait est imputable au morcellement du biome, dont les fragments non endommagés sont souvent trop éloignés les uns des autres pour pouvoir assurer des échanges entre les populations qui les colonisent.

De ce fait, lesdites populations vivent en «circuit fermé» - comme si elles étaient confinées dans des îles de très faible superficie - et dégénèrent lentement, par le jeu des croisements consanguins réitérés, jusqu'à l'extinction.

Actuellement, le seul moyen d'éviter la disparition définitive de ces zoocoenoses remarquables consisterait à assurer la pérennité de ces milieux en y appliquant une gestion appropriée (pâturage ovin modéré, élimination des ligneux), et à maintenir entre ceux-ci des «couloirs» efficaces, permettant des échanges entre les diverses populations.

Ces «couloirs» existent virtuellement : ce sont les accotements des routes, les berges des cours d'eau et des canaux, les talus supportant les voies ferrées, les chemins ruraux et vicinaux. Mais pour qu'ils remplissent efficacement leur rôle de voie de communication pour les Insectes (ou les autres animaux), il est indispensable qu'ils soient maintenus dans leur état naturel et qu'ils subissent le moins possible d'"aménagement" en tous genres.

Il faut donc avant tout veiller à ce que la végétation de ces «couloirs» ne soit pas constamment détruite (bannir l'écobuage, les desherbants et les gyrobroyages incessants ; une ou deux fauches annuelles «en douceur» suffisent largement pour éviter la fermeture par les espèces ligneuses) et renoncer à l'éclairage à vapeur de mercure, véritable fléau pour les Insectes nocturnes (à remplacer par l'éclairage à vapeur de sodium, qui ne produit qu'une très faible quantité de rayons ultra-violet).

En appliquant quelques mesures simples de ce type, il serait possible d'améliorer très nettement l'état des biocoenoses calcicoles, et, en tout cas, de stopper le déclin alarmant qui affecte leur flore et leur faune depuis trente à quarante ans.



Flambé

### **III - INSECTES DU LARRIS DE LA MONTAGNE DE MAISSE**

La visite de la pelouse calcicole de la Montagne de Maisse ayant été perturbée par des conditions météorologiques défavorables (contexte orageux), la liste des Insectes (surtout Lépidoptères) observés sera nécessairement limitée.

Notons par ailleurs que pour obtenir une image significative du peuplement entomologique d'une biocoenose donnée, il convient de pratiquer des relevés diurnes et nocturnes, répétés à intervalles réguliers et en toute saison. Une unique prospection ne peut fournir qu'un aperçu très fragmentaire et simplement indicatif de la faune effectivement présente.

## LISTE DES ESPECES OBSERVEES

### LEPIDOPTERES (Papillons)

#### **1. La Pyrale jaune-serin** (*Mecyna flavalis* D. & S.) (1 seul exemplaire observé).

Il s'agit d'un élément typique des pelouses calcicoles, strictement lié au calcaire. L'espèce donne deux générations (mai-juin et août) ; sa chenille est réputée se développer sur *Gallium mollugo*, *Artemisia campestris*, *Urtica urens*, divers *Reseda* et *Ballota*. Duponchel (1831 : 127) la disait rare autour de Paris ; elle est en réalité très localisée, mais parfois commune sur les larris, comme par exemple à Fontaine-la-Rivière (larris du Carrossier, de l'Eglise et du Fond de Vauluret) ou à Abbeville-la-Rivière (larris de Tourneville).

#### **2. Le Crambus des pâturages** (*Crambus pascuellus* L.) (commun).

Cette Pyrale, comme la plupart des autres *Crambus*, est inféodée aux prairies et pelouses à Graminées ; elle préfère en général les endroits plutôt mésophiles. Sa chenille se développe sur diverses Graminées et sur les Trèfles.

#### **3. Le Crambus des prés** (*Crambus lathoniellus* Zincken) (commun).

Espèce plutôt ubiquiste, liée aux Graminacées, sans préférendum écologique vraiment tranché (existe aussi par exemple dans les clairières des forêts humides).

#### **4. La Sylvaïne** (*Ochlodes venatus* Br. & Gr.) (commun).

Espèce ubiquiste, affectionnant surtout les milieux présylvatiques, liée aux Graminacées et aux Cypéracées.

#### **5. Le Flambé** (*Iphiclydes podalirius* L.) (quelques exemplaires).

Espèce apparentée au *Machaon*, mais nettement plus méridionale, recherchant les endroits chauds et secs. Chenille tributaire du Prunellier (*Prunus spinosa*), de l'Amélanchier (*Amelanchier ovalis*), de l'Amarell (*Prunus mahaleb*) et de l'Aubépine (*Crataegus monogyna*), ainsi que de diverses autres Rosacées arborescentes, y compris les essences cultivées (Pêcher, Pruniers).

Au bord de l'extinction dans la plus grande partie du nord de la France, y compris en Ile-de-France, victime du remembrement (suppression des haies), du traitement chimique des vergers et du morcellement des biotopes favorables (son maintien nécessite une biocoenose intacte d'au moins 60 hectares) (Blab et al., 1988 : 57).

Figure sur la Liste des espèces protégées en Ile-de-France. La légère remontée des effectifs observée durant le printemps et l'été 1992 pourrait résulter de mouvements migratoires passagers et de faible amplitude, en relation avec les conditions météorologiques favorables (chaleur et sécheresse).

#### **6. Le Fluoré** (*Colias alfacariensis* Ribbe) (commun).

Espèce strictement liée aux pelouses calcicoles, tributaire de l'Hippocrévide à toupet (*Hippocrepis comosa*), mais généralement commune dans ses biotopes, les effectifs étant régulièrement « renfloués » par l'arrivée d'individus migrants. On observe parfois ceux-ci hors de leurs biotopes électifs (lorsqu'ils migrent d'un brométum vers un autre).

#### **7. L'Azuré bleu-céleste** (*Polyommatus bellargus* Rott.) (commun).

Espèce strictement liée aux pelouses calcicoles, et dont la chenille, comme celle de l'espèce précédente, est tributaire de l'Hippocrévide à toupet. Cette chenille passe en outre une grande partie de son cycle dans les nids de certaines Fourmis également liées aux pelouses calcicoles rases. L'Azuré bleu-céleste donne deux générations annuelles (vernale et estivale) ; celle du printemps est beaucoup plus fournie que la suivante.

**8. Le Paon-du-jour** (*Inachis io* L.) (quelques chenilles).

La présence de cette espèce, qui effectue son développement larvaire sur les Orties, est due aux actions anthropiques : les carrières présentes sur le site, grâce à leur sol partiellement nitrifié, hébergent de beaux peuplements d'Orties qui permettent l'installation de cette Vanesse par ailleurs ubiquiste.

**9. La Vanesse des Chardons**, ou Belle-Dame (*Cynthia cardui* L.) (1 exemplaire).

Espèce migratrice, originaire d'Afrique, plus ou moins commune selon les années (les conditions climatiques jouant probablement un rôle déterminant). La chenille se développe avant tout sur les Chardons.

**10. Le Fadet commun** (*Coenonympha pamphilus* L.) (1 exemplaire).

Espèce ubiquiste, dont la chenille se nourrit de Graminées.

**11. Le Céphale** (*Coenonympha arcania* L.) (quelques exemplaires).

Cette petite Satyrine est typique des milieux présylvatiques (prés-bois) installés sur substratum calcaire. Sa chenille se développe sur diverses Graminées (*Melica*, *Bromus*, *Festuca*, *Poa*...). L'espèce n'a cessé de régresser en région parisienne durant les quatre dernières décennies, en particulier dans ses localités classiques les plus proches de Paris (forêt de Saint-Germain-en-Laye, par exemple).

**12. Le Sphinx-Gazé** (*Hemaris fuciformis* L.) (très nombreux exemplaires).

La plupart des espèces de Sphinx sont crépusculaires et/ou nocturnes. Le Sphinx-Gazé fait partie des rares espèces européennes à activité diurne. C'est un hôte régulier des orées forestières et des milieux présylvatiques installés sur sol calcaire.

La chenille se développe essentiellement sur les Chèvrefeuilles. L'adulte se nourrit en vol stationnaire, de préférence aux dépens des fleurs bleues ou violettes (*Vipérines*, *Sauges-des-prés*, *Centranthes*...).

En mai-juin 1992, l'espèce a été particulièrement abondante en Ile-de-France et nous avons également pu constater un début de pullulation sur la Montagne de Maise, où de très nombreux adultes butinaient sur les *Vipérines*. Nous avons même pu observer, posé sur une fleur, un individu paralysé, probablement suite à la piqûre d'une Araignée.

**13. L'Ecaïlle roussette** (*Diacrisia sannio* L.) (2 exemplaires).

Elément typique des prairies plutôt sèches, notamment des formations à Fétuques, Bromes et *Brachypode* penné, surtout dans le nord de la France (dans le sud, elle peut coloniser des milieux nettement moins xérophiles).

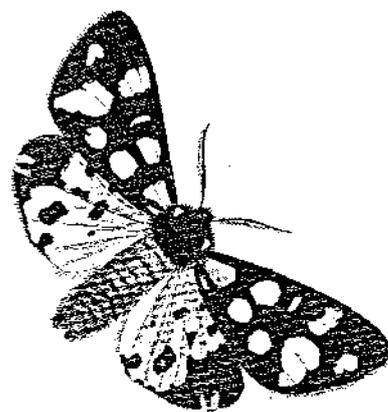
Fréquente les pelouses, les prairies sylvatiques, les orées forestières, avant tout sur substratum calcaire. La chenille se nourrit aux dépens des Gaillets (*Gallium*), des Orties (*Urtica*), des Chanvres sauvages (*Galeopsis*), des Plantains (*Plantago*), des Pissenlits (*Taraxacum*) et de diverses autres plantes basses.

Espèce en constante régression depuis trente ans par suite de la destruction systématique de ses biotopes. Dans le sud de l'Essonne, elle existe encore çà et là sur les larris de la haute vallée de la Juine.

**14. L'Ecaïlle villageoise ou Ecaïlle fermière** (*Arctia villica* L.) (1 exemplaire).

Espèce caractéristique des milieux chauds et secs, d'origine méditerranéenne.

Autrefois très répandue et commune dans l'ensemble de la région francilienne, l'Ecaïlle fermière n'a cessé de régresser durant les quatre dernières décennies, au point qu'elle s'est éteinte vers 1970 dans la proche banlieue (Suresnes, Nanterre, Mont-Valérien,



Ecaïlle villageoise

Rueil-Malmaison...). C'est une espèce dangereusement menacée de disparition en Ile-de-France, et qui trouve actuellement refuge sur les pelouses calcicoles, les lisières forestières ou les landes sablonneuses chaudes, où ses peuplements demeurent fragiles.

Bien qu'une certaine remontée des effectifs ait été constatée durant le printemps 1992, il y a lieu de rester vigilant sur le sort de cette espèce, que le morcellement des biocoenoses favorables pourrait précipiter à court terme (dégénérescence des populations par isolement induisant des croisements consanguins exclusifs). Trois espèces apparentées, l'Ecaïlle rose (*Ammobiota festiva* Hfn.), l'Ecaïlle pourprée (*Rhyparia purpurata* L.) et l'Ecaïlle tachetée (*Chelis maculosa* Gern.) se sont éteintes dans notre région durant les dernières décennies pour des raisons en partie similaires (Touigoët, 1988 ; Luquet, 1991 : 119 ; Luquet et Mothiron, 1991 : 51).

**15. L'Ecaïlle du Sénéçon**, ou Ecaïlle carmin, ou Goutte-de-sang (*Tyria jacobaeae* L.) (1 exemplaire).

Espèce à affinités subméditerranéennes, typique des prairies sylvatiques, liée aux Sénéçons (plantes-hôtes de la chenille), et plus particulièrement au Sénéçon de Jacobée (*Senecio jacobaea*). Cette Ecaïlle fréquente, elle aussi, préférentiellement les milieux calcaires et montre comme les précédentes une régression inquiétante en Ile-de-France.

**16. La Noctuelle réticulée** (*Heliophobus reticulata* Gz.) (1 exemplaire).

Élément typique des pelouses calcicoles, restreint en région francilienne à quelques coteaux et plateaux calcaires (notamment Fontaine-la-Rivière, Abbéville-la-Rivière, Arrancourt). La chenille vit aux dépens de diverses Caryophyllacées : Oeillets, Silènes, Lychnides, Saponaires.

**17. La Noctuelle à point-d'exclamation** (*Agrotis exclamatoris* L.) (1 exemplaire).

Espèce banale, répandue partout, y compris dans les agrocoenoses, où sa chenille, inféodée aux Graminées, peut occasionnellement causer des dommages dans les cultures de céréales.

## AUTRES ORDRES

Notons encore, en ce qui concerne les autres ordres d'Insectes, la présence du Grillon champêtre (*Gryllus campestris*), Orthoptère caractéristique des lieux secs, chauds et découverts, et notamment des pelouses calcicoles. Le même ordre était représenté par un grand nombre de Criquets, non déterminables car encore tous dans leur phase juvénile.

Précisons néanmoins que les pelouses calcicoles de la région francilienne hébergent un certain nombre d'espèces de Criquets xérophiles, à affinités subméditerranéennes, et dont les populations constituent des isolats relictuels du plus haut intérêt biologique. Certaines figurent sur la liste des espèces protégées en Ile-de-France.

On se reportera utilement, quant aux autres espèces d'insectes potentiellement présentes au sein du larris de la Montagne de Maisse, à l'article d'André POUVREAU paru dans les "Cahiers de NaturEssonne" n° 2, 1992.

## CONCLUSION

Ce trop bref aperçu, entravé par des conditions météorologiques défavorables, révèle cependant sur ce larris la présence de plusieurs insectes calcicoles remarquables pour la région francilienne - certains d'entre eux vulnérables ou légalement protégés - et laisse présager l'existence en ce lieu de tout un cortège d'autres espèces d'affinités méridionales et comprenant des éléments exceptionnels pour le sud de l'Essonne.

## TRAVAUX CONSULTÉS

Blab (Josef), Ruckstuhl (Thomas), Esche (Thomas), Holzberger (Rudi) et Luquet (G. Chr.), 1988. - Sauvons les Papillons. Les connaître pour mieux les protéger. 192 p., 398 illustr. phot. coul. Duculot édit., Paris et Gembloux.

Duponchel (Philogène Auguste Joseph), 1831. Nocturnes. Tome cinquième, deuxième partie. In : Godart (Jean-Baptiste) et Duponchel (Ph. A. J.). Histoire naturelle des Lépidoptères ou Papillons de France, 8 (2) : 404 p., 26 pl. coloriées, Méquignon-Marvis, Libraire-éditeur, Paris.

Luquet (Gérard Chr.), 1991. - De la présence en Ile-de-France de *Rhyparia purpurata* (L.) (Lep. Arctiidae). *Entomologica gallica*, 2 (3) : 118-120.

Luquet (Gérard Chr.) et Mothiron (Philippe), 1991. - Lépidoptères. In : Guilbot (R.), Luquet (G. Chr.) et

Lhonoré (J.). Proposition d'une liste rouge des Insectes à protéger en Ile-de-France. 94 p. 3 tabl. D.R.A.E. Ile-de-France et O.P.I.E. édit., Neuilly-sur-Seine et Guyancourt.

Toulgoët (Hervé de), 1988. - A propos de *Chelis maculosa* Gerning dans le nord de la France (Lépidoptères Arctiidae Arctiinae). *Alexanor, Revue des Lépidoptéristes français*, 15 (3), 1987 : 151-152.



# Enquête sur *l'Outarde canepetière* en Essonne

Serge URBANO

## INTRODUCTION

L'Outarde canepetière (*Otis tetrax*) est un oiseau sauvage migrateur, qui connaît un statut précaire dans des zones situées à l'intérieur de son aire de répartition. La steppe primitive à graminée sous climat chaud et ensoleillé, forme son habitat traditionnel. Par la suite, elle s'est adaptée aux plaines cultivées et subit maintenant leurs profondes mutations.

En France, sauf pour la population sédentaire de la plaine de la Crau dans les Bouches-du-Rhône (CHEYLAN, 1985), une diminution des effectifs migrateurs est observée (BENMERGUI, 1988, 1989; METAIS, 1981; ...), attribuée à l'évolution des pratiques agricoles (BENMERGUI, 1988, 1989; GEROUDET, 1978; LABITTE, 1961; L.P.O., 1982; METAIS, 1981; SCHULZ, 1987). En Beauce, la population aurait chuté de 90 % au cours des trente dernières années.

La plaine de Beauce, et notamment sa partie essonnienne, est une des limites nord de l'aire de répartition de l'Outarde (METAIS, 1981). Elle l'occupe pendant toute la période estivale (environ de mars/avril à septembre/octobre), moment où a lieu la reproduction de l'espèce, l'hiver étant passé dans la Péninsule Ibérique ou en Afrique du Nord (?). L'habitat formé par la Beauce et la période que l'Outarde y passe, contribuent à la survie de l'espèce (URBANO, 1988).

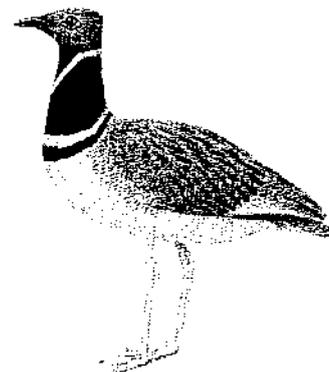
NaturEssonne (en 1989, dénommée SEPNE) se soucie de la situation de l'Outarde en Beauce essonnienne, et, avec d'autres, de l'avenir de l'espèce. En 1989, elle lançait, grâce au soutien de divers organismes (Direction de la Protection de la Nature/Ministère de l'Environnement, DRAE-IDF, Conseil Général de l'Essonne, FICEVY) une étude, confiée au GEPANA (Groupement d'Etude du Patrimoine Naturel d'Ile-de-France), destinée à mieux connaître l'Outarde en Ile-de-France dans les départements où elle est encore présente (Essonne et Seine-et-Marne), et à dégager des mesures conservatoires pour y assurer l'avenir de l'espèce.

Dans le cadre de l'étude, un inventaire de la population résiduelle est prévue avec des prospections de terrain. Dans l'Essonne, afin de le compléter et de disposer d'un maximum d'informations, une enquête sur la présence de l'Outarde a été lancée en 1989 par NaturEssonne.

## I - BUTS DE L'ENQUETE

La finalité de l'enquête était de recueillir des renseignements sur la présence de l'Outarde dans l'Essonne. Un questionnaire a été préparé dans ce sens (voir Annexe 1), avec deux orientations dans son contenu :

- La première consiste à récolter des informations sur la présence (localisation et nombre) d'Outardes de 1984 à 1989 (année de l'enquête),



en insistant pour cette dernière année. Le recueil de données récentes doit permettre de connaître la répartition actuelle de l'espèce et d'identifier les sites où des actions pour assurer sa conservation pourraient être engagées.

- Pour la deuxième orientation, l'évolution des effectifs au cours des années est recherchée. Dans la note de présentation du questionnaire (voir Annexe 1), les destinataires sont sensibilisés pour fournir des renseignements issus de leur mémoire, concernant la présence plus ou moins ancienne de l'Outarde.

## II - METHODE

La diffusion du questionnaire a été faite, d'une part, dans les zones dont les caractéristiques écologiques répondent aux exigences biologiques connues de l'Outarde. Elle concerne la partie de la plaine de Beauce située dans le sud de l'Essonne, avec ses prolongements qui s'étirent vers le nord, avec leurs plateaux et les zones où la présence de l'Outarde est relatée.

Les personnes retenues pour recevoir le questionnaire, d'autre part, sont les chasseurs et les agriculteurs. Leurs activités les entraînent en effet à fréquenter régulièrement, dans le temps et l'espace, les zones à présence potentielle de l'espèce.

Pour les chasseurs, grâce à l'aide de la FICEVY, le questionnaire a été envoyé aux 186 Présidents de Sociétés de Chasse de la zone concernée. Chaque envoi est accompagné d'une lettre motivée incitant à répondre à l'enquête, signée conjointement des Présidents de la FICEVY et de NaturEssonne (voir Annexe 2).

Pour les agriculteurs, les régions agricoles de la Beauce et du Gâtinais sont concernées par l'enquête et représentent environ 680 exploitations (DDAF, 1988). Devant l'importance des envois à effectuer, seules les exploitations de 70 ha et plus ont été retenues, ainsi que 4 exploitations de surfaces moindres, mais situées dans des zones connues comme favorables à l'Outarde. Au total, 214 envois à destination d'agriculteurs ont été effectués, incluant là aussi un courrier d'accompagnement.

La carte n° 1 présente la zone couverte par l'enquête, avec les communes où des agriculteurs ou des chasseurs sont destinataires du questionnaire.

Les envois ont été effectués le 23 juin 1989 pour les agriculteurs et début juillet pour les chasseurs, soit juste après la période des parades nuptiales de l'Outarde (environ mi-avril à mi-juin), afin de profiter aussitôt des observations de l'année.

Les réponses reçues, lorsqu'elles indiquent la présence d'Outardes, sont divisées en celles antérieures ou postérieures à 1984. Pour celles postérieures à 1984, chaque réponse positive reçue entraîne un complément d'enquête, où sont demandés des renseignements supplémentaires, comme d'indiquer précisément sur fond de carte la localisation des Outardes vues.

Afin de bien informer et de sensibiliser toutes les personnes contactées, chaque questionnaire envoyé comporte en plus une fiche descriptive : l'Outarde y est décrite, avec ses moeurs et son avenir, et la finalité de l'enquête est présentée, avec la démarche en faveur de l'Outarde et l'exploitation des réponses attendues (voir Annexe 1).

Enfin, pour inciter à une large et profitable collaboration, toute une série d'articles ont été publiés dans la presse locale («Le Républicain», éditions des 11/5, 10/8, 17/8 et 24/8/1989). Ils ont largement traité de la biologie de l'Outarde, de sa distribution et des menaces qui pèsent sur elle, ainsi que de l'étude engagée et de l'enquête en cours.





### III - PARTICIPATION

#### III - 1 - REPONSES DES CHASSEURS

Pour les questionnaires envoyés aux présidents des Sociétés de Chasse, sur 186 envois, 32 réponses ont été obtenues, soit un taux de 17,2 %.

La carte n° 2 montre les communes où des chasseurs ont répondu.

Sur les 32 réponses reçues, 16 indiquent la présence d'Outardes (50 %). Sur ces 16 réponses, 12, soit 75 %, la relate sur la période s'étalant avant 1984.

Trois réponses positives, après complément d'enquête, permettent de préciser la présence d'Outardes de 1984 à 1989 (19 % des réponses positives).

#### III - 2 - REPONSES DES AGRICULTEURS

Sur les 214 questionnaires envoyés, 17 agriculteurs ont répondu, soit près de 8 % de taux de réponses.

La carte n° 3 montre les communes où des agriculteurs ont répondu.

Sur les 17 réponses reçues, 9 sont positives, soit près de 53 % des réponses. Pour ces 9 réponses, 2 signalent la présence d'Outardes avant 1984, soit 22 % des réponses positives.

Les 7 autres réponses précisent la présence de l'espèce de 1984 à 1989 (78 % des réponses positives), dont 6 après complément d'enquête.

#### III - 3 - PARTICIPATION GLOBALE

Le taux de participation à l'enquête, toutes activités confondues, est de 12,25 % (49/400).

La carte n° 4 indique les communes où chasseurs et agriculteurs ont répondu. Elle correspond schématiquement à la zone effectivement couverte par l'enquête.

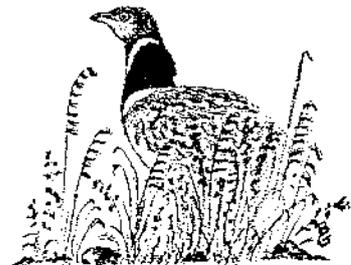
La proportion de réponses indiquant la présence d'Outardes, chasseurs et agriculteurs réunis, est de 51 % (25/49), avec pour chaque activité un taux de réponses très proche: chasseurs, 50 %, et agriculteurs, 53 %.

Les réponses positives concernant la période antérieure à 1984 représentent un taux de 56 % (14/25), et celles se rapportant à la période 1984 à 1989, 44 %.

### IV - RESULTATS

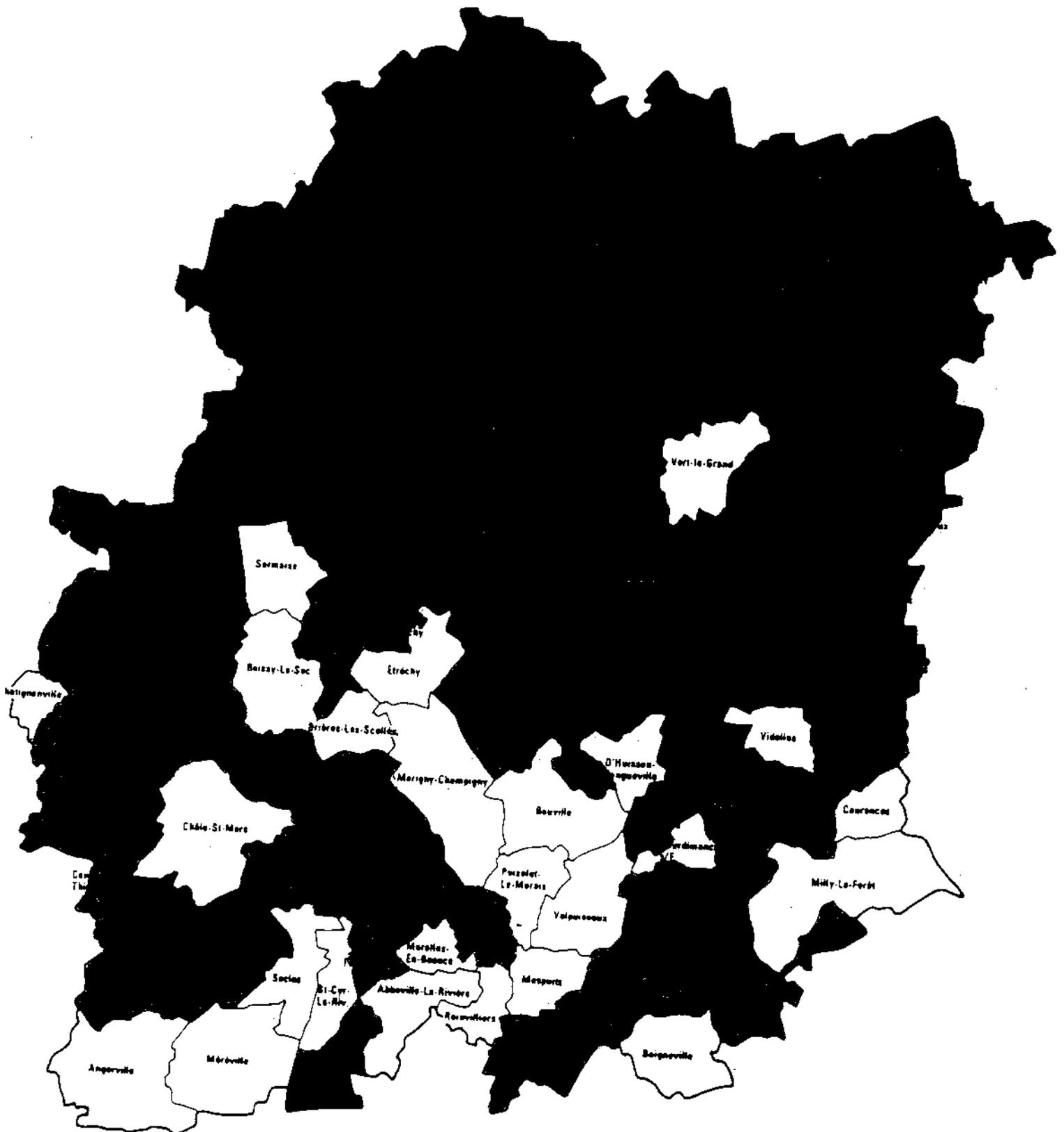
#### IV - 1 - L'AIRE DE REPARTITION

Pour l'analyse de l'étendue de l'aire de répartition, devant l'absence de la superficie concernée pour chaque questionnaire envoyé et chaque réponse reçue, la superficie agricole utilisée (S.A.U.) des communes concernées par les envois ou par les réponses a été retenue à la place (d'après INSEE, 1988). Deux réserves importantes sont ainsi à formuler. D'une part, suivant les particularités du territoire communal, toute sa S.A.U. n'est pas favorable à l'Outarde car ne répondant pas à ses exigences écologiques. D'autre part, l'observation d'Outardes sur une partie du territoire de la commune, ne signifie pas que l'espèce fréquente tout le territoire communal.



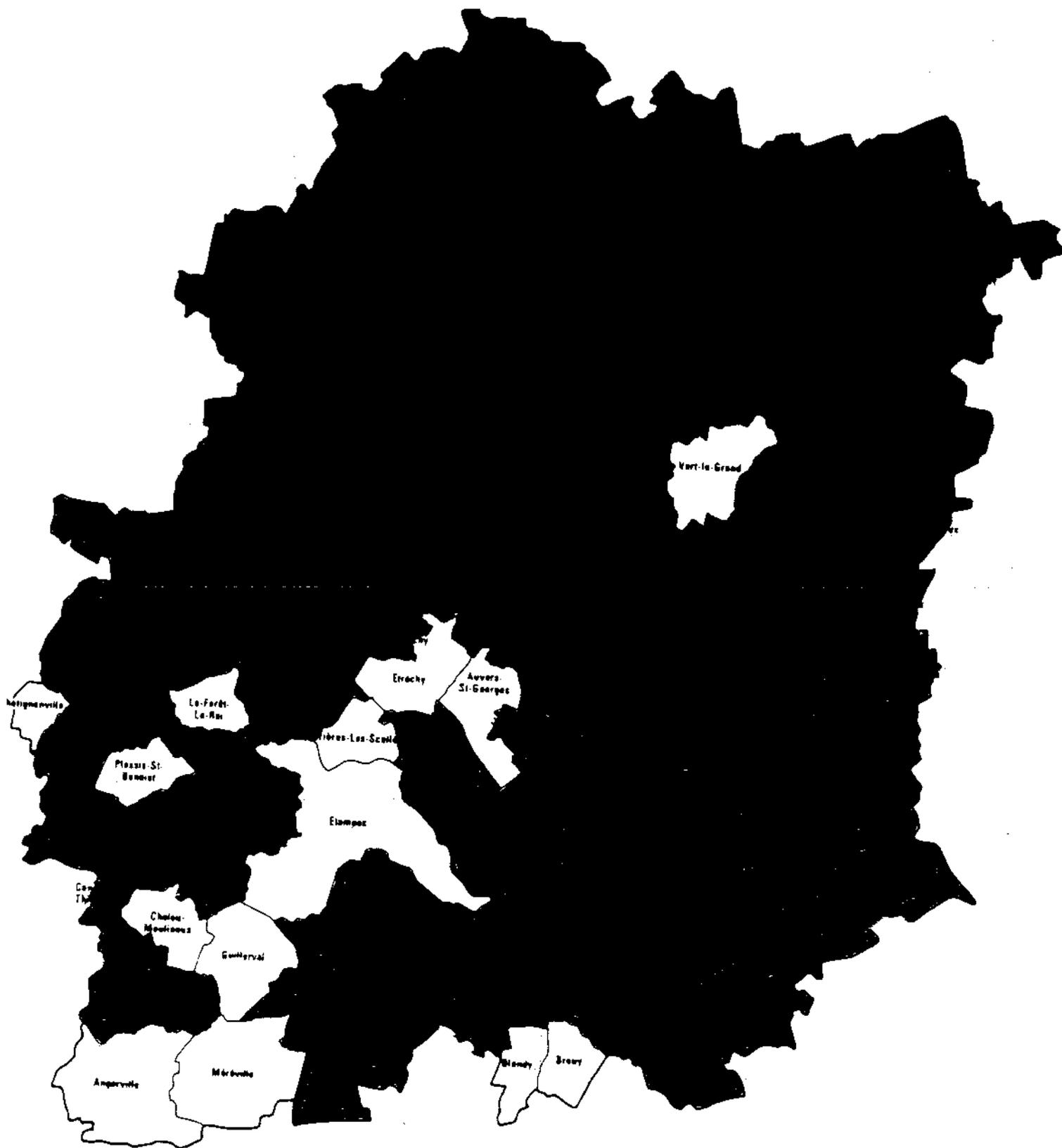
CARTE N° 2

Communes où des chasseurs  
ont répondu au questionnaire



CARTE N° 3

Communes où des agriculteurs ont répondu au questionnaire



CARTE N° 4

Zone communale  
couverte par l'enquête



Néanmoins, après ces réserves, le faible taux de participation à l'enquête et la discrétion de l'espèce, suggèrent que la surestimation opérée peut compenser les lacunes de l'enquête. L'ensemble peut globalement s'équilibrer, surtout que les zones concernées se touchent ou sont proches les unes des autres, et qu'écologiquement elles ont globalement les mêmes caractéristiques.

Ainsi, les cartes et les chiffres présentés permettent de situer les zones que l'Outarde a fréquentées, et de fournir des ordres de grandeur et des tendances quant à l'évolution de son aire de répartition.

La zone couverte par l'enquête correspond à la superficie de toute la S.A.U. des communes d'où au moins une réponse est parvenue. La carte n° 4 permet de visualiser la partie du département couverte par l'enquête. Elle représente une étendue d'environ 48.500 ha, soit près de 54 % de la zone prévue au départ et avec des lacunes dans des secteurs à priori favorables.

L'Outarde aurait ainsi occupé de 1950 à 1989, dans la superficie enquêtée, une aire d'environ 35.300 ha (73 % de la zone enquêtée). La date la plus éloignée, 1950, est retenue comme la plus ancienne, car elle correspond au témoignage le plus éloigné reçu (commune de D'Huisson Longueville).

La carte n° 5 situe, d'après l'enquête, l'aire de répartition de l'Outarde de 1950 à 1989.

De 1984 à 1989, l'Outarde fréquenterait une aire d'environ 15.000 ha. Elle correspond à 42 % de celle fréquentée depuis 1950, et 31 % de la zone enquêtée.

La carte n° 6 situe, d'après l'enquête, l'aire de répartition de l'Outarde de 1984 à 1989.

#### IV - 2 - EVOLUTION DE LA PRESENCE

Dans les réponses positives, il est couramment précisé l'année, avec parfois sa période, où pour la dernière fois une Outarde a été vue. L'ancienneté de la présence peut être jugée avant ou après 1984, et sa proximité peut être précisée au cours de la période 1984 à 1989. Une durée de 5 ans semble un délai recevable pour estimer si l'espèce est soit absente (aucune observation sur 5 ans), soit présente (observations régulières ou ponctuelles pendant les 5 années).

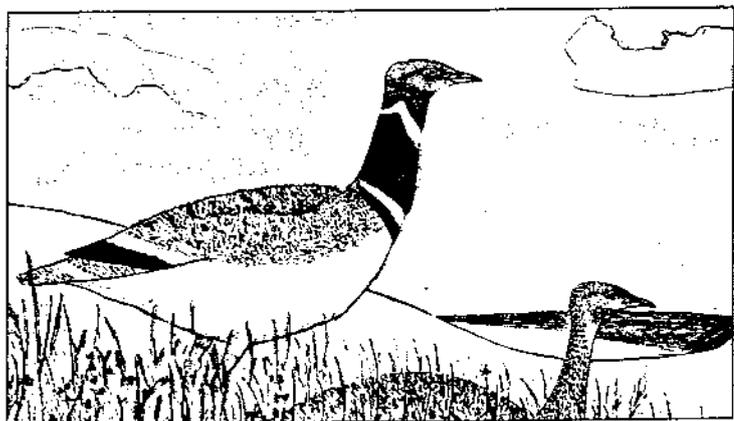
La carte n° 7 affine la présence de l'Outarde de 1984 à 1989, en situant géographiquement les sites fréquentés et en informant sur leur environnement.

Les observations d'Outardes, au cours de la période 1984 à 1989, attestent de l'existence récente de l'espèce en l'Essonne, avec les endroits qu'elle fréquentait. Celles datant de 1989, font ressortir sa présence actuelle en de rares sites, bien circonscrits dans l'espace.

#### IV - 3 - LES SITES

Les observations fournies par l'enquête pour la période 1984 à 1989, indiquent les sites où des Outardes sont présentes. Deux éléments permettent de les différencier : l'année et le lieu.

Dans le temps, un site est l'endroit où une observation est réalisée une année donnée (exemple les sites n° 4 et 5). Il est considéré là comme un report d'observation de présence d'un oiseau.





CARTE N° 6

Aire de répartition communale  
de l'Outarde de 1984 à 1989



Dans l'espace, un site peut concerner une zone relativement homogène, si des observations y sont réalisées une année donnée (exemple le site n° 7) ou plusieurs années de suite. Il est interprété là comme un site de parade, eu égard aux moeurs de l'espèce (GEROUDET, 1978; SCHULZ, 1987) et à la période de déroulement de l'enquête.

Les sites sont au nombre de 7 et apparaissent relativement bien individualisés dans le temps et l'espace. Chaque site porte un numéro de 1 à 7, qui le classe de la plus ancienne observation d'Outarde, le n° 1, à la plus récente, le n° 7.

La carte n° 7 permet de visualiser les sites obtenus par l'enquête avec leur classement. Les caractéristiques écologiques et d'occupation de chacun d'eux, recherchées par complément d'enquête, sont présentées dans le tableau 1.

**Tableau n° 1  
DESCRIPTIF DES SITES FREQUENTES, D'APRES RESULTATS ENQUETE 1984/1989**

N° SITE	COMMUNE CONCERNEE	ANNEE OBSERV.	MOIS OBSERV.	NOMBRE OISEAUX	CULTURES FREQUENTES	AUTRES MILIEUX FREQUENTEEES
1	Boissy-le-Sec	1984	avril/mai	1 cpl.	trèfle (semé en mars)	chemins herbeux
2	Étampes	1984	-	-	luzerne	-
3	Vert-le-Grand	1986	fin avril	1	-	chemins herbeux
4	Étrechy	1987	octobre	-	betteraves	-
5	Brières-les-Scellés	1988	octobre	-	-	-
6	Méréville	1988	mai	3	-	-
7	Blandy Brouy Mespuits	1989	fin mars à début juin	2/3 cpls. (estimé)	betteraves blé/pois/orge terrains travaillés et non semés	"rives" de chemins

#### IV - 4 - LA FREQUENTATION DES SITES

Le regroupement des renseignements recueillis sur ces 7 sites, couvrant la période 1984/1989, et celle antérieure à 1984, permet de retracer au cours des années l'évolution de leur occupation avec parfois leurs particularités.

Le Site n° 1 est ainsi fréquenté jusqu'en 1978 par régulièrement 8 à 12 oiseaux, et même parfois 16 à 18. D'autres présences d'oiseaux sont signalées à ses alentours

Pour le Site n° 2, 3 à 4 couples étaient vus régulièrement avant 1984.

Pour le Site n° 3, 5 à 10 couples fréquentaient le nord du territoire communal. La diminution aurait commencé à partir de 1965, pour s'accélérer au cours des années soixante-dix. A l'époque où les effectifs étaient conséquents, les Outardes fréquentaient les blés, les luzernes et les orges comportant de la luzerne en culture dérobée.

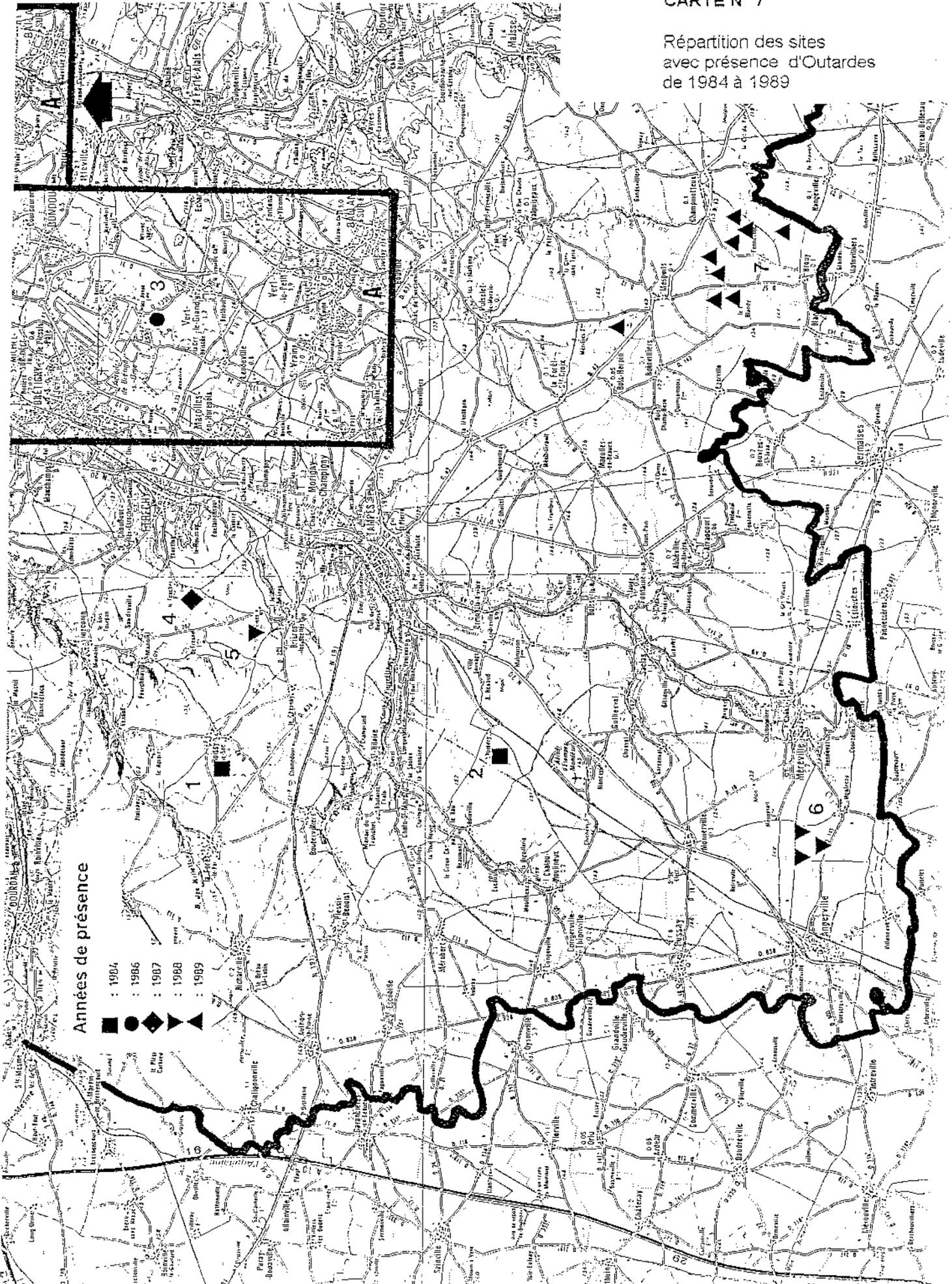
Pour le Site n° 4, des rassemblements automnaux (octobre), d'environ 200 Outardes, auraient eu lieu jusqu'en 1970.

Pour le Site n° 6, plusieurs «couples» nicheurs étaient présents jusqu'en 1944. L'espèce était rare en 1980.

Le Site n° 7 paraît avoir toujours été occupé. Les réponses s'y rapportant l'indiquent. L'espèce était courante dans les années 1965/1970 où il était fréquent de tuer des Outardes à la chasse, et même de piéger des mâles chanteurs, avant la protection de l'espèce, en disposant un piège sur leur place de parade. L'espèce aurait régressé de près de 90 % jusqu'en 1980/1985 et serait apparemment stable depuis.

CARTE N° 7

Répartition des sites avec présence d'Outardes de 1984 à 1989



## V - DISCUSSION

### V - 1 - L'ENQUETE

En raison du faible taux de participation, la zone effectivement couverte par l'enquête ne comprend pas certains secteurs où la présence de l'espèce est relatée par ailleurs, notamment l'ouest du département.

Le taux de participation à l'enquête est de 12 %. Ramené au nombre de réponses reçues pour la zone effectivement couverte par l'enquête, elle fournit néanmoins des informations satisfaisantes pour cette zone.

Une réponse peut notamment être motivée par l'observation courante d'Outardes. Mais, devant l'absence d'observations, une personne peut juger inintéressant de répondre, bien que la réponse «Non» figure sur le questionnaire et soit fortement utile pour appréhender le statut de l'espèce, ne serait-ce que par l'information «présence-absence».

### V - 2 - L'AIRE DE REPARTITION

Même en tenant compte des réserves formulées (surfaces individuelles, étendue de la zone enquêtée), les données disponibles sur l'évolution de l'aire de répartition de l'Outarde indiquent une diminution sérieuse et indiscutable de son aire de répartition au cours des années.

La traduction de cette évolution en «présence-absence» communale, montre, l'enquête touchant 32 communes, que l'Outarde était présente, de 1950 à 1989, sur 24 communes (75 %), et de 1984 à 1989, sur 9 seulement, soit une diminution de 62,50 %. Ces pourcentages sont très proches de ceux présentés en IV - 1.

### V - 3 - LA PRESENCE

Les réponses reçues indiquent globalement que l'espèce est peu commune et sont à mettre en corrélation avec la diminution de son aire de répartition. Les études publiées indiquent la même tendance (notamment BENMERRUI, 1988), plus ou moins alarmante.

Néanmoins, les résultats de l'enquête ne traduisent pas à quel niveau sont parvenus les effectifs d'Outardes.

Il semble que dans les endroits où l'espèce est bien présente, la facilité et la fréquence des observations rappelleraient qu'une enquête la concernant est en cours et inciteraient à y répondre. Par contre, en cas d'inobservations ou d'observations accidentelles, la participation à l'enquête reposerait plutôt sur une forte motivation et un intérêt marqué pour l'espèce. L'ensemble rend délicat toutes interprétations.

## CONCLUSION

Une telle enquête sur l'Outarde dans l'Essonne est, à notre connaissance, la première réalisée.

La zone globale couverte, environ 90.000 ha, correspond à celle connue comme potentiellement favorable à l'espèce avec une partie (?) vraisemblablement colonisée à l'origine par elle. 400 questionnaires ont été envoyés, après sélection, en direction des chasseurs et des agriculteurs qui fréquentent cette zone. De sérieuses limites à l'enquête apparaissent notamment avec le taux de participation, ainsi qu'avec la couverture et les superficies concernées par l'enquête et ses réponses.

L'enquête, malgré les réserves émises, fournit des informations sur la présence de l'Outarde en Essonne, par rapport aux manques d'informations en la matière, et sur l'évolution de son aire de répartition de 1950 à 1989, qui a sérieusement régressé.

L'enquête précise aussi les sites où l'Outarde est présente de 1984 à 1989. Au cours des 5 dernières années, 7 sites ont été ou sont occupés par l'espèce, dont un apparemment stable et largement fréquenté l'année de l'enquête.

L'enquête réalisée est une première source d'informations sur l'Outarde dans l'Essonne, avec des résultats demandant à être confortés par d'autres données.

## BIBLIOGRAPHIE

- BENMERGUI M., 1988 : L'Outarde canepetière, Bulletin mensuel de l'Office National de la Chasse, n° 123, avril 1988.
- BENMERGUI M., 1989 : Où sont passées les Outardes, Revue Nationale de la Chasse, septembre 1989.
- CHEYLAN G., 1985 : Le statut de l'Outarde en Provence, Alauda 53 (2), 1985.
- D.D.A.F. de l'Essonne, 1988 : Recensement agricole 1988, Agreste/Ministère de l'Agriculture, n° 1, juillet 1989.
- GEROUDET P., 1978 : Grands échassiers, gallinacés et râle d'europe, Delachaux et Niestlé, Neufchâtel, 1978.
- INSEE, 1988 : Inventaire communal 1988 pour l'Essonne, INSEE/SCEES, 1988.
- LABITTE A., 1961 : Statut de l'Outarde canepetière dans le département d'Eure-et-Loir, L'Oiseau et la Revue Française d'Ornithologie, volume 31, n° 2.
- L.P.O. (Ligue pour la Protection des Oiseaux), 1982 : Connaître les oiseaux protégés, l'Outarde, brochure.
- METAIS M., 1981 : L'Outarde canepetière, Revue Nationale de la Chasse, juillet 1981.
- SCHULZ H., 1987 : Biologie et protection de l'Outarde canepetière, Faune de Provence, Bulletin du C.E.E.P., volume 8, 1987.
- URBANO S., 1988 : Projet d'étude pour la conservation de l'Outarde canepetière, NaturEssonne, rapport interne, novembre 1988.

## REMERCIEMENTS

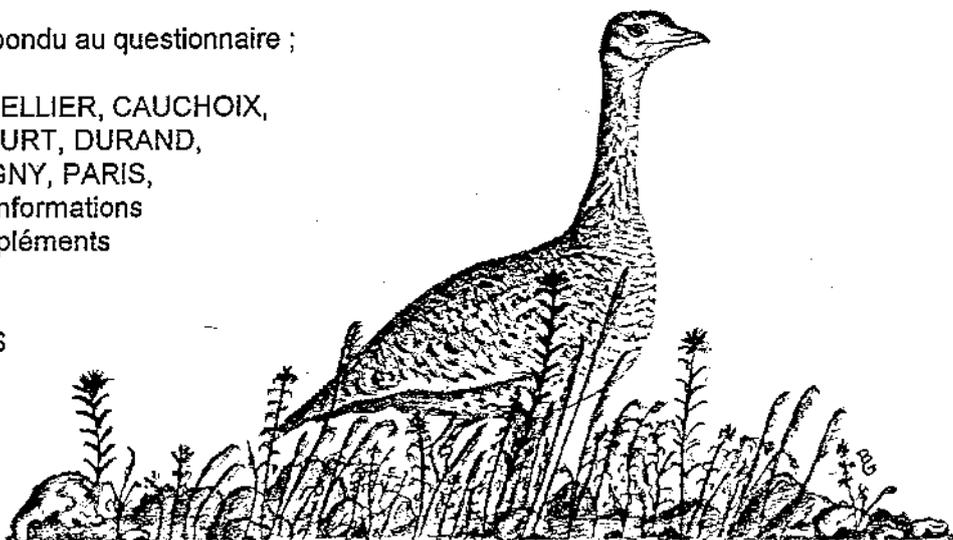
A la F.I.C.E.V.Y. et à la D.D.A.F de l'Essonne pour le concours qu'elles ont apporté à l'enquête ;

Aux 49 personnes qui ont répondu au questionnaire ;

Et notamment à Messieurs BELLIER, CAUCHOIX, CITRON, DELTON, DROCOURT, DURAND, FOUCAULT, LEROY, MATIGNY, PARIS, SORET et THEET, pour les informations communiquées lors des compléments d'enquête ;

A Messieurs O. CLAESSENS et G. GROLLEAU pour les corrections apportées au manuscrit ;

Sans qui ce travail n'aurait pu être.



S.E.P.N.E.  
Société d'Etude  
et de Protection  
de la Nature de  
L'Essonne.  
40, rue de Lormoy  
91310 LONGPONT  
sur ORGE.



Photo: H. SCHULZ

L'oiseau représenté sur la photographie est une Canepetière.

Vous l'avez peut-être déjà vue ou vous en avez entendu parler.

Les Canepiétiers vivent tout près de vous. Elles sont, en effet, présentes dans le sud de l'Essonne, dans la zone des plateaux du sud et surtout en plaine de Beauce.

La Canepetière est un oiseau rare. La France est l'un des quatre pays où elle est présente, et seulement en de rares endroits localisés. Notre Département est la limite nord de son aire de répartition.

La Canepetière est une grande voyageuse. Migratrice, elle hiverne en Espagne pour être chez nous de mars à septembre, moment au cours duquel elle se reproduit.

La Canepetière est fascinante. Au moment de la reproduction, le mâle (ci-dessus) a un plumage somptueux et parade avec des attitudes spectaculaires, semblant avoir oublié toute méfiance.

Ses parades nuptiales hautes en couleur et mouvement sont réputées.

La Canepetière est mystérieuse. La voir est difficile. Elle n'est présente chez nous qu'une partie de l'année, et à ce moment la végétation devient haute et épaisse.

Sa taille est celle d'un faisan haut sur pattes. Elle n'est donc pas très grande. De plus, son plumage, son comportement (hormis ceux du mâle en période de reproduction) sont la discrétion même.

La Canepetière est menacée. Les Canepiétiers françaises représentent seulement 8% du total des effectifs de l'espèce. Pour nous, en Beauce, on estime que leur nombre a chuté de 90% en 30 ans. Comparé aux centaines de Canepiétiers présentes au début du siècle, leur nombre actuel est dramatiquement bas.

Mais la Canepetière c'est aussi un symbole de la vie sauvage exceptionnelle qui existe en Beauce. Cette vie sauvage a, de plus des moeurs mystérieuses et fascinantes que l'on découvre d'ailleurs avec émotion et que l'on prend plaisir à admirer. La voir, c'est pénétrer le Territoire des Autres.

Rare, mystérieuse, fascinante, menacée, la Canepetière est un oiseau attachant. Comme on voudrait la voir plus souvent, plus nombreuse et comme on voudrait mieux la connaître. C'est justement ce que nous voudrions faire.

Pouvoir mieux connaître la Canepetière, c'est certainement possible, grâce à vous, si vous voulez bien nous faire profiter de votre expérience, de votre connaissance de la plaine et de vos souvenirs.

La Canepetière a toujours été présente en Beauce. Pour bon nombre de personnes, elle est liée à la vie de la plaine agricole. C'est aussi un signe du changement des saisons et la source des souvenirs de la plaine d'autrefois. Chacun a ses souvenirs, tout proches ou plus lointains, en mémoire. De toutes ces mémoires peut naître, grâce à vous, une mémoire collective qui permettra de conserver à jamais des éléments sur la Canepetière et de pouvoir "conter" son histoire en Beauce. Vous êtes les conteurs de la Canepetière, nous vous écoutons...

Que voulons-nous savoir?

- les souvenirs: tous les renseignements, quels qu'ils soient, sur la présence ancienne de la Canepetière (avant 1984);

- l'étude: toutes les observations ou indications sur la présence actuelle de l'oiseau (depuis 1984, et surtout cette année);

On assiste malheureusement à une diminution des effectifs de Canepetières et celle-ci semble s'accélérer depuis plusieurs années. Cherchons ensemble à préciser l'étendue de cette diminution selon les endroits. Vos informations sont indispensables.

Mieux connaître la Canepetière, c'est révéler un peu du secret qui entoure sa vie et c'est aussi penser à son avenir.

Pour nous aider, vous pouvez remplir et retourner le questionnaire suivant.

Nom: .....		Adresse .....		
Présence de la Canepetière dans votre secteur	nombre d'individus estimé	Commune et lieu-dit	évolution estimée + augmentation 0 stagnation - diminution	observations
OUI				
NON				

ANNEXE 2

S.E.P.N.E.

Société d'Etude et  
de Protection de  
la Nature de l'Essonne.  
40, rue de Lormoy  
91310 Longpont sur Orge.

F.I.C.E.V.Y.

Fédération Interdépartementale  
des Chasseurs de l'Essonne, du Val  
d'Oise et des Yvelines.  
16, rue Vignon  
75009 Paris.

Monsieur le Président,

Depuis déjà plusieurs années, nous nous soucions de  
l'avenir des oiseaux de la plaine agricole et notamment de celui de l'Outarde canepetière.

Cette année, avec le concours du Secrétariat à l'Envi-  
ronnement, du Conseil Général et de la FICEVY, nous réalisons une étude doublée d'une  
enquête. Les objectifs de ce travail sont:

- Pour l'étude: préciser les effectifs de la Canepetière en Essonne et dans une  
partie de la Seine et Marne;  
établir un catalogue des mesures susceptibles d'assurer son avenir  
et son retour dans la plaine.
- Pour l'enquête: regrouper toutes les observations anciennes et récentes de  
l'oiseau dans la région concernée afin de pouvoir apprécier l'évolution de son  
déclin.

C'est dans le cadre de ce dernier objectif que nous  
vous contactons. Les membres de votre société, vous-même, avez des connaissances,  
des souvenirs de la présence actuelle et passée de la Canepetière. Des informations  
que vous possédez peut naître, grâce à vous et si vous voulez bien nous en faire part,  
une mémoire collective qui permettra de conserver des éléments sur la Canepetière.

Nous vous demandons de bien vouloir informer les  
membres de votre société de l'action que nous entreprenons, de l'enquête que nous  
réalisons, en leur fournissant le document ci-joint. Ce document présente sommairement  
la Canepetière et notre enquête.

Au cours des années précédentes, nous avons reçu  
un bon accueil sur le terrain et nous souhaitons pouvoir continuer dans le même esprit.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président,  
en l'expression de notre considération.

Serge URBANO  
Président de la SEPNE



Gérard LARCHER  
Sénateur des Yvelines





Mâle d'Outarde canepetière dans son milieu naturel

# Notes Ornithologiques

année 1992

Synthèse :  
Laurent FREBET

Ces notes ornithologiques résultent d'observations réalisées durant l'année 1992, par Jean-Marie BACLET (JMB), Jean-Marie DURAND (JMD), Laurent FREBET (LF), Laurent LE HELLEY (LLH), Bernard RONDEAU (BR).

Un couple de Bondrée apivore et d'Epervier d'Europe ont été suivis durant la saison de reproduction, tandis que les Chouettes chevêche et effraie sont toujours l'objet d'une attention particulière, à l'échelon départemental. Un travail important en faveur de la Chouette chevêche a été réalisé par Patrick LECOMTE.

**GREBE CASTAGNEUX** (*Tachybaptus ruficollis*) : 1 ind. à l'étang de Saulx-les-Chartreux, le 19 mars (JMB)

**HERON CENDRE** (*Ardea cinerea*) : 14 ind. à l'étang de Saulx-les-Chartreux, le 19 mars (JMB)

**OIE CENDREE** (*Anser anser*) : Passage à Dourdan de 20 ind. à 10 h 30 et de 40 ind. à 12 h, le 12 novembre, en migration vers le sud (BR)

**CANARD COLVERT** (*Anas platyrhynchos*) : Un nid avec 20 oeufs, St-Michel-sur-Orge, le 18 avril (JMD)

**SARCELLE D'HIVER** (*Anas crecca*) : 2 ind. étang de Saulx-les-Chartreux, le 19 mars (JMB)

**FULIGULE MILOUIN** (*Aythya ferina*) : 24 ind. à Vigneux-sur-Seine, le 25 novembre (JMB)

**BUSE VARIABLE** (*Buteo buteo*) : - Nicheuse en forêt de Dourdan (BR)  
- Notée à Mespuits, Angervilliers, Souzy-la-Briche (LF)

**BONDREE APIVORE** (*Pernis apivorus*) : - Un couple suivi donne 2 jeunes, dont un seul s'envole en juillet, à Saulx-les-Chartreux (LLH)  
- 4 ind. en migration, forêt de Dourdan, le 10 octobre (BR)

**AUTOUR DES PALOMBES** (*Accipiter gentilis*) : 1 ind en forêt de Dourdan, le 18 octobre (BR)

**EPERVIER D'EUROPE** (*Accipiter nisus*) : - Le couple de St-Sulpice-de-Favières donne 4 oeufs qui éclosent le 2 juin ; le 23 juin, 3 jeunes s'envolent (LLH)

- 3 observations d'individus différents le 6 avril, entre 10 h et 14 h, sur les communes de Fontenay-les-Briis et Bruyères-le-Châtel, témoignent en faveur d'effectifs reconstitués.

- Un couple observé à Vigneux-sur-Seine, le 8 mars (JMB)

**MILAN NOIR** (*Milvus migrans*) : 1 ind observé près de la décharge de Montaubert (Vert-le-Grand), le 27 juin (JMD)

**BUSARD CENDRE** (*Circus pygargus*) : 1 ind, Milly-la-Forêt, le 4 juillet (JMB)

- FAUCON CRECERELLE (*Falco Tinnunculus*)** : - Nicheur dans un nid de Pie à Vigneux-sur-Seine (JMB)
- 6 jeunes dénichés par des "itinérants" début mai, à St-Michel-sur-Orge, malgré une surveillance par le propriétaire des lieux, et une coupe des branches basses de l'arbre abritant le nid.
  - A St-Michel sur-Orge, 3 couples sont espacés chacun de 300 mètres ; 2 sont installés sur un pylône EDF, le troisième dans un vieux nid de corneilles (JMD)
- RALE D'EAU (*Rallus aquaticus*)** : Nicheur sur Dourdan (BR)
- PETIT GRAVELOT (*Charadrius dubius*)** : Nicheur aux étangs de Brétigny-sur-Orge (BR)
- CHEVALIER GUIGNETTE (*Actitis hypoleucos*)** : Nicheur sur Dourdan (BR)
- CHOUETTE CHEVECHE (*Athene noctua*)** : Nicheuse à Vert-le-Grand (deux sites : l'un produit au moins 3 jeunes à l'envol, le second au moins 1), Saulx-les-Chartreux (2 sites occupés dont un avec reproduction), Ballainvilliers (4 jeunes à l'envol), Fontenay-les-Briis (1 couple se reproduit sous la véranda d'un pavillon et donne au moins 2 jeunes à l'envol, tandis que deux autres échouent en cavité naturelle pour cause de prédation des oeufs ou des jeunes par la fouine). Sur plusieurs sites, la Chevêche n'est plus notée.
- HIBOU MOYEN-DUC (*asio otus*)** : 2 ind. morts écrasés, St-Michel-sur-Orge, 2 février et 3 mars (JMD)
- CHOUETTE EFFRAIE (*Tyto alba*)** : - Nicheuse probable à Saulx-les-Chartreux, Vert-le-Grand, Boullay-les-Troux (LF)
- Notée au Plessis-Pâté, à Cerny (LF)
  - L'espèce continue de payer un lourd tribut à la circulation automobile : 1 ind écrasé sur la RN20 à hauteur d'Etrechy le 22 mars (JMB), un autre à hauteur de La-Ville-du-Bois le 17 mai (JMB) ; 1 ind récupéré blessé à Orsay le 31 mars (JMB) ; 2 ind. écrasés sur la Francilienne à hauteur de St-Michel-sur-Orge les 2 et 3 mars (JMD) ; le même jour, 3 mars, 1 ind. écrasé au Plessis-pâté (JMD)
- ENGOULEVENT D'EUROPE (*Caprimulgus europaeus*)** : Niche en plusieurs endroits de la forêt de Dourdan (BR)
- MARTIN PÊCHEUR (*Alcedo atthis*)** : - 1 ind. bords de Seine à Vigneux-sur-Seine le 8 avril (JMB)  
 - 1 ind. à l'étang de Saulx-les-Chartreux, le 3 octobre (JMB)  
 - Présence régulière aux étangs de Brétigny-sur-Orge (JMD) et St-Michel-sur-Orge (LF)
- PIC NOIR (*Dryocopus martius*)** : Présent toute l'année en forêt de Dourdan (BR)
- HIRONDELLE DE RIVAGE (*Riparia riparia*)** : Une colonie à Vert-le-Grand, une autre à Saulx-les-Chartreux, été 1992 (LLH)
- HIRONDELLE DE CHEMINEE (*Hirundo rustica*)** : Première en vallée de l'Orge le 9 avril (JMD)
- HIRONDELLE DE FENÊTRE (*Delichon urbica*)** : Première à Vigneux-sur-Seine le 14 avril (JMB)

**BERGERONNETTE PRINTANIERE** (*Motacilla flava*) : 2 ind. en plaine de Ballainvilliers le 9 avril (LF)

**CHOUCAS DES TOURS** (*Corvus monedula*) : - Nicheur dans un nichoir pour Chouette effraie, église de Milly-la-Forêt (LF)  
- Noté à La Ferté Alais, Ballainvilliers, Fontenay-les-Briis, Etampes, Morigny-champigny (LF)

**ROUSSEROLLE EFFARVATTE** (*Acrocephalus scirpaeus*) : - 1 ind. étang de Saux-les-Chartreux, le 19 mars (JMB)  
- Nicheuse aux étangs de Brétigny-sur-Orge, (JMD)

**FAUVETTE GRISETTE** (*Sylvia communis*) : Une nichée à St-Michel-sur-Orge, le 9 mai (JMD)

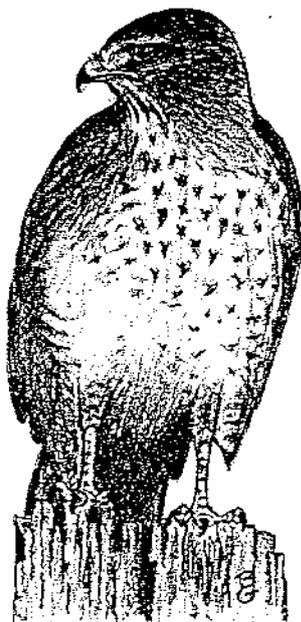
**POUILLOT FITIS** (*Phylloscopus trochilus*) : - A Ste-Geneviève-des-bois, Pouillot fitis, Grive draine, Merle noir et Bouvreuil pivoine ont niché sur un secteur de 40 m2 environ (JMD)

**TRAQUET TARIER** (*Saxicola rubetra*) : 2 ind. en migration, Dourdan, 10 octobre 1992 (BR)

**ROUGE-GORGE** (*Erithacus rubecula*) : Chante à 1 h 30 du matin, à St-Michel-sur-Orge, le 23 décembre (JMD)

**TARIN DES AULNES** (*Carduelis spinus*) : 40 à 50 ind. en migration , Dourdan, 25 décembre (BR)

**BRUANT DES ROSEAUX** (*Emberiza schoeniclus*) : - Nicheur aux étangs de Brétigny-sur-Orge (JMD)



Buse variable

**NATURESSONNE**

*Association d'Etude et de Protection de la Nature de l'Essonne*

**EDITEUR**

Siège social et bureaux : 6, route de Monlhéry,  
91310 LONGPONT SUR ORGE.

*Dépôt Légal : novembre 1994*